

Rapport
de
diagnostic
archéologique

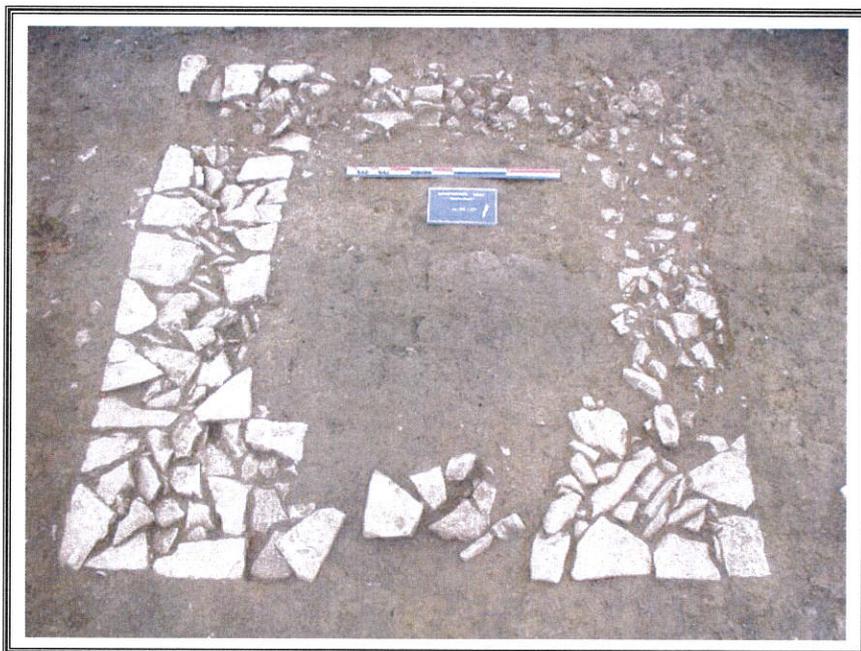
2007

SRA
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap⁺

Christophe GASTON

MARCHAUX " Gros sou "



Franche-Comté, Doubs (25)
Code INSEE commune : 25368
Arrêté de prescription : 07 / 103
Arrêté de désignation : 07 / 223

Code INRAP : CA 09029101

Janvier 2008

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
Service Régional de l'Archéologie
7, rue Charles Nodier
25043 BESANÇON CEDEX
Tél. 03 81 65 72 00



Sommaire

code source : 2142.

sollec à EA : 25.368.003
25.368.0013
25.368.0014

Table des matières

Fiche signalétique	1
Mots-clés	2
Liste des intervenants	3
Arrêté de prescription	4
Arrêté de désignation	6
1 / Introduction	9
2 / Résultats	14
3 / Conclusion	38
4 / Inventaire des structures et US	39
5 / Inventaire du mobilier céramique	43
6 / Etude du mobilier céramique	46
7 / Inventaire du mobilier non-céramique	52
8 / Notice concernant un élément de matériel de mouture	54
9 / Table des figures	55
10/ Inventaire de la documentation	56



Fiche signalétique.

Identité du site

Département :	Doubs (25)	Commune :	MARCHAUX	Code INSEE :	25 368
Lieu-dit ou adresse :	« Gros Sou »				
Cadastre année :	1966	Section(s) :	ZB	Parcelle(s) :	40 à 46
Coord. Lambert X :	888000	Y :	2265500	altitude :	284 m

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° :	07 / 103	N° de site :	25 368 3
Arrêté de désignation n° :	07 / 223	Titulaire :	Christophe GASTON (INRAP)
Organisme de rattachement :	INRAP Grand Est Sud, 7 Bd Winston Churchill, 21000 DIJON		
Nature du projet d'aménagement :	Création d'une Z.A.C		
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement :	Néant		
Aménageur :	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon		
Propriétaire du terrain :	Département du Doubs, et Particuliers		
Superficie du terrain :	20,71 ha	Dates d'intervention sur le terrain :	08 / 10 / 07 au 16 / 11 / 07

Résultats

Cote d'apparition des vestiges (depuis TN) :	0 m
Épaisseur de la stratification :	20 à 200 cm
Nature des vestiges :	Murs en pierre, sols, et structures en creux (fosses, fossés)
Résumé des résultats :	
<p>Le diagnostic n'a pas révélé une occupation avérée du secteur pour les périodes protohistoriques et médiévales. Ce n'est qu'à partir du premier siècle de notre ère que les premières structures sont mises en place, avec l'installation d'un ensemble bâti dont les caractéristiques évoquent un petit sanctuaire rural doté de trois édifices (peut-être un édifice cultuel de type fanum, une « chapelle » annexe et un grand bâtiment secondaire) entourés d'un mur d'enceinte et desservi par un chemin empierré. L'hypothèse d'une autre interprétation n'est cependant pas à exclure, comme celle d'un ensemble funéraire avec mausolée.</p> <p>L'occupation la plus importante du secteur reste cependant la période fin IIe / IIIe siècle après JC, avec en particulier la présence d'une petite nécropole à l'ouest de l'emprise, sans doute liée au « sanctuaire », et du mobilier de même époque retrouvé dans une autre zone apparemment dépourvue de structures associées.</p>	
Lieu de dépôt du mobilier archéologique :	Centre archéologique INRAP Franche-Comté

Le rapport

Nombre de volumes :	1	Nombre de pages :	58
Nombre de planches hors texte :			
Nombre de photos :		Nombre de figures :	31
Nombre de cartes :		Nombre de plans :	

Mots clés - Programmation.

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Age du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Age du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Age du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second Age du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut Empire (jusqu'en 284)
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input checked="" type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

<input type="checkbox"/>	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input checked="" type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Géologie, pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Programmation

Liste des intervenants.

Intervenants scientifiques

SRA : Sophie GIZARD, Françoise PASSARD
INRAP : C. GASTON (responsable de l'opération)
Autre :

Intervenants techniques

Fouille :
Christophe GASTON (Responsable de l'opération)
Christophe CARD (Technicien)
Claudine MUNIER (Technicienne)
Jean-Yves RICHELET (Technicien)
Nordine SAADI (Topographe)
Rapport :
Christophe GASTON (Rédaction, mise au net de la documentation graphique)
Christophe CARD (Traitement du mobilier)
Véronique BRUNET-GASTON (PAO)
Sylviane HUMBERT (Inventaire et étude du mobilier céramique)

Intervenants administratifs

DRAC de Franche-Comté, Service Régional de l'Archéologie :
Bruno BREART (conservateur régional)
Sophie GIZARD, Françoise PASSARD

INRAP, direction Grand-Est-Sud :
Hans de KLIJN (directeur régional)
Laurent VAXELAIRE (adjoint scientifique et technique)

Aménageur :
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par Céline HIRSCHY



PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE-COMTE

**Le PREFET de la REGION FRANCHE-COMTE
PREFET DU DOUBS
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;
VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et son décret d'application n° 2002-89 du 16 janvier 2002 ;
VU la loi modificative n° 2003-707 du 1^{er} août 2003 et son décret d'application n° 2004-490 du 3 juin 2004 ;
VU l'arrêté préfectoral 06/301 du 28 septembre 2006 portant délégation de signature à Monsieur Georges POULL, Directeur Régional des Affaires Culturelles ;

VU la demande de réalisation d'un diagnostic archéologique arrivée le 4 avril 2007 à la Direction Régionale des affaires Culturelles et présentée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour les terrains cadastrés (cf liste en annexe) à Marchaux et Chaudfontaine (Doubs) – « Gros Sous », « Les Champs Noyau » et « Les Grands Champs » ;

CONSIDERANT que des éléments du patrimoine archéologique sont avérés dans l'emprise des aménagements projetés ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation de ces vestiges antiques afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE
N° 07/103

Article 1^{er} : Prescriptions immédiates (diagnostic)

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des travaux susvisés, sis en Région de Franche-Comté,

Département : Doubs

Commune de : Marchaux, Chaudfontaine

Lieu-dit : « Gros Sous », « Les Champs Noyau » et « Les Grands Champs »

Terrain cadastré : Section et parcelles : (cf liste en annexe)

Propriétaire (s) : (cf liste en annexe)

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus remis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie). Un exemplaire est transmis après accusé de réception à la personne projetant les travaux.

Article 2 : Opérateur chargé de la réalisation du diagnostic

Le diagnostic sera réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions ci-après et selon le cahier des charges scientifique élaboré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie).

Emprise du projet, en mètres carrés : 709.565 m² (sept cent neuf mille cinq cent soixante cinq mètres carrés)

Principes méthodologiques : Tranchées et décanages nonctuels

Objectifs : Repérer le tracé de la voie romaine dans le secteurs des « Grands Champs », vérifier l'existence éventuelle de constructions ou d'occupations liées à la voie. Le cas échéant, déterminer leur extension et leur degré de conservations.

Déterminer le degré de conservation et la nature des éléments de constructions repérés au « Gros Sous ». Vérifier s'il s'agit de bâtiments à vocation culturelle et préciser la fourchette chronologique dans laquelle ils s'insèrent. Vérifier sur la totalité de l'emprise l'existence éventuelle de vestiges en lien avec ces occupations.

Article 3 : Désignation du responsable de l'opération

La désignation du responsable scientifique chargé de l'opération fera l'objet d'un arrêté de nomination qui sera transmis ultérieurement.

Article 4 : Financement de l'opération

Conformément à l'article L.522-4 du Code du Patrimoine (Livre V), le coût du diagnostic archéologique est pris en charge par la personne ayant sollicité la mise en place de cette opération, sur les bases énoncées aux articles L.524-2 et suivants du Code du Patrimoine.

Article 5 : Gestion du mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération est conservé par l'opérateur le temps nécessaire à son étude et à l'élaboration de son rapport.

L'inventaire de ce mobilier, joint au rapport du diagnostic, sera communiqué par la DRAC (Service Régional de l'Archéologie) au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 6 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur, à la personne qui projette les travaux et à l'autorité administrative compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Besançon, le 24 avril 2007
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles
Georges POULI





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

21

PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE-COMTE

**Le PREFET de la REGION FRANCHE-COMTE
PREFET DU DOUBS
Officier de la Légion d'Honneur**

VU le Code du Patrimoine et notamment l'article L. 522-1, livre V ;
VU la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques ;
VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ;
VU le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003 modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 en matière d'archéologie préventive et son décret d'application n° 2004-490 du 3 juin 2004 ;
VU les arrêtés préfectoraux n° 07/162 et n° 07/163 du 09 juillet 2007 portant délégation de signature à Monsieur Georges POULL, Directeur Régional des Affaires Culturelles, en qualité d'ordonnateur secondaire ;
VU l'arrêté n° 07/103 en date du 24 avril 2007 portant sur les prescriptions immédiates liées à l'opération projetée sur le terrain de la commune de Marchaux (Doubs) – Ière phase ZAD « Gros Sous, Champs Noyau, Les Grands Champs » section et parcelles cadastrales : liste annexe à l'arrêté;

**ARRETE
N° 07/223**

Article 1^{er} :

M. Christophe Gaston est désigné responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté visé ci-dessus.

Article 2 :

Le responsable scientifique préviendra le Service Régional de l'Archéologie de la date de démarrage de l'opération, au plus tard 72 h avant, et signalera la durée de l'intervention. Il prendra connaissance du cahier des charges scientifique élaboré par le Service Régional de l'Archéologie et transmis à l'opérateur afin de s'y conformer.

Article 3 :

A l'issue de l'opération et de la phase étude, le responsable scientifique remettra au Service Régional de l'Archéologie un rapport qui tiendra compte des directives précisées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Il fournira également un inventaire de la documentation scientifique et du mobilier issu de l'opération en s'attachant à respecter, conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004, les normes d'identification, d'inventaire et de conditionnement.

Concernant l'inventaire du mobilier archéologique, devra être en outre précisée la localisation des découvertes par rapport au plan parcellaire du (des) terrain (s) concernés.

Plan parcellaire et coordonnées du (des) propriétaire (s) concernés au moment de l'opération archéologique devra (devront) être intégré (s) dans le rapport.

Article 4 :

Toute découverte ou événement important susceptible de remettre en cause la durée, les moyens ou / et la réorientation de l'opération sera immédiatement signalée au Service Régional de l'Archéologie afin qu'une réunion soit arrêtée dans les meilleurs délais.

Article 5 :

Le responsable scientifique de l'opération est soumis au devoir de réserve quant aux suites susceptibles d'être réservées à l'opération. Ceci, tant que l'Etat n'a pas été destinataire du rapport et, si besoin est, des avis des commissions scientifiques compétentes.

Article 6 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé, à l'opérateur, à la personne projetant les travaux et, le cas échéant, à l'autorité administrative compétente chargée de l'instruction du dossier.



Fait à Besançon, le 23 novembre 2007
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles
Georges POULL

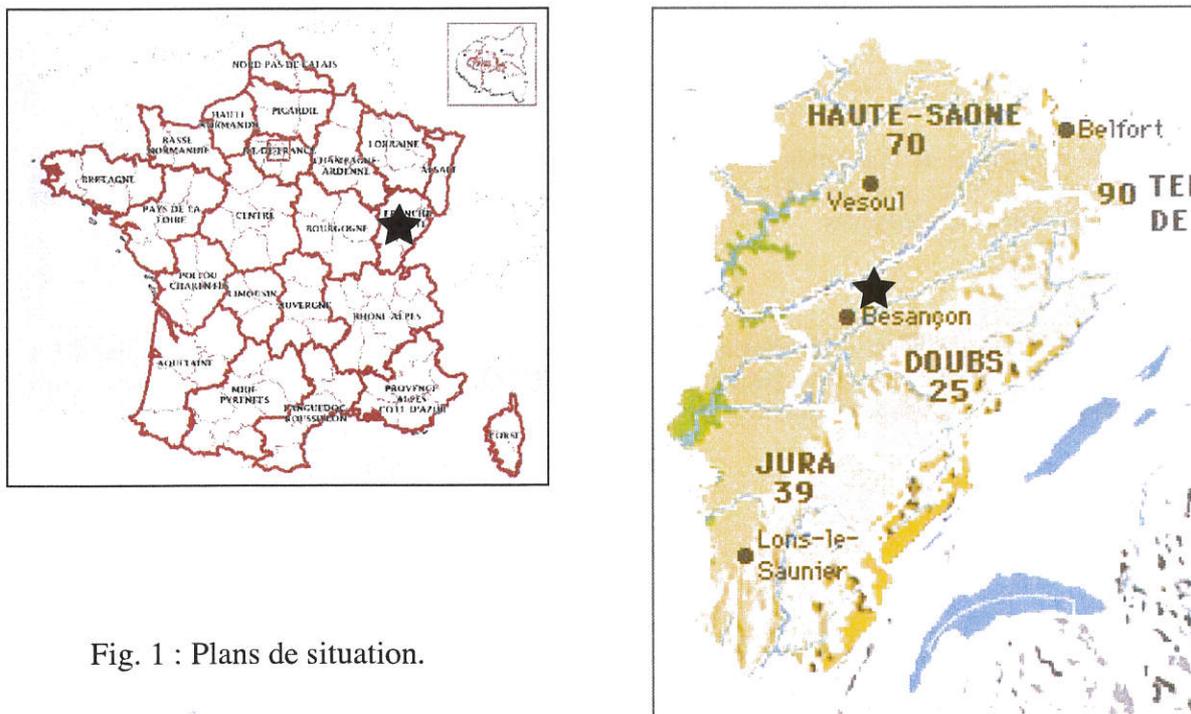
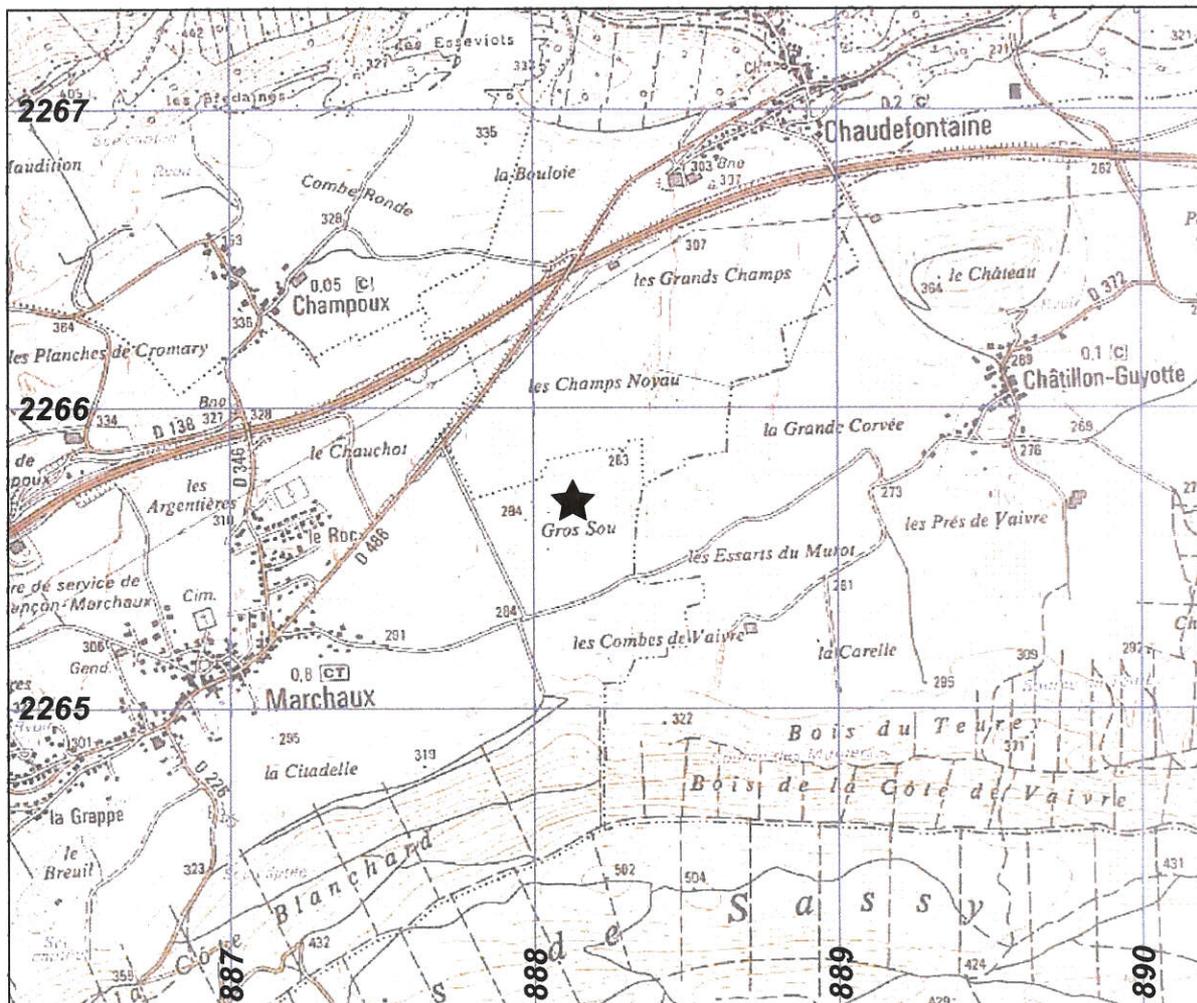


Fig. 1 : Plans de situation.

CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - 1/25000e



1. INTRODUCTION

1.1. Justification de l'intervention

Un vaste projet de création d'une ZAC sur 70 hectares, en liaison avec la sortie de l'Autoroute A 36, a motivé un diagnostic archéologique préalable, la parcelle concernée étant située dans un secteur au potentiel archéologique attesté. Le diagnostic concernait une première zone de 20,5 ha correspondant au lieu-dit « Gros sou », le reste de l'emprise au nord (50 ha) étant à traiter en 2008. Le but de cette opération était de confirmer et localiser la présence de vestiges correspondant plus particulièrement à la période gallo-romaine.

1.2. Contexte topographique (fig. 1)

Le site est à 10 km au Nord-Est de Besançon, dans la région des Avant-monts, entre la vallée du Doubs au Sud et la vallée de l'Ognon au Nord. L'emprise diagnostiquée se trouve au nord-est du village de Marchaux, à la limite avec la commune de Chaudfontaine, et à côté de la sortie de l'autoroute A 36. Le terrain, faiblement vallonné, se développe dans le fond de la vallée.

1.3. Contexte géologique (fig. 2)

Le substrat géologique appartient au Jurassique moyen, plus précisément au Callovien inférieur, représenté par la formation dite Dalle nacrée (J3a) : c'est un calcaire à oolithes et entroques, auquel des stratifications entrecroisées et de nombreuses interruptions de sédimentation donnent son aspect caractéristique en dalles, utilisées sous forme de « laves » par les habitants de la région. Son épaisseur varie de 6 à 15 m. Ce socle rocheux est recouvert par endroits, et en particulier dans les dolines qui parsèment l'emprise, de dépôts d'argile jaune surmontés de lentilles de graviers.

1.4. Contexte archéologique

Dans le village de Marchaux, une occupation est attestée pour la période romaine (édifice romain découvert en 1988) et pour le Haut moyen âge (cimetière mérovingien près de l'église)¹.

Des prospections réalisées en 2000 ont mis en évidence un site d'époque gallo-romaine au centre de la zone concernée par cette phase de sondage : « Petit site d'une surface de 2 ares environ, localisé au flanc d'une pente orientée au sud et caractérisé par un affleurement de pierres et fragments de tuileaux à rebords ² ». Ce site avait déjà livré lors de prospections précédentes³ une quantité non négligeable de mobilier, en particulier des monnaies, objets métalliques et ex-voto, sur une zone limitée à une centaine de mètres carrés, ce qui avait motivé l'hypothèse de la présence d'un fanum. Enfin, au Nord de l'emprise, sur le territoire de la commune de Chaudfontaine, et sous le péage actuel de l'autoroute, une voie antique bordée d'un petit bâtiment a été mise en évidence et fouillée en 1996⁴.

1.5. Conditions de l'intervention

La phase terrain s'est déroulée sur 6 semaines. Dans un premier temps, la réalisation d'un maillage systématique de sondages a été menée par deux archéologues de l'INRAP (C. GASTON et en alternance C. CARD et C. MUNIER), entre le 8 Octobre et le 9 Novembre 2007 (avec une interruption dans la semaine du 29/10 au 02/11). Le creusement des tranchées de sondage a été effectué au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 2 m de largeur.

298 tranchées de sondages ont été réalisées (fig. 3), totalisant, en ajoutant les élargissements ponctuels, une surface de 13592 m², soit 6,8 % de la surface accessible (environ 20 ha sans les deux bosquets). La profondeur des sondages varie selon celle du substrat géologique, soit de 10 à plus de 200 cm.

Dans un deuxième temps, les deux semaines du 5 au 16 Novembre ont été consacrées à la fouille partielle de certaines des structures mises au jour, par 4 archéologues de l'INRAP (C. GASTON, C. CARD, C. MUNIER et J.-Y. RICHELET).

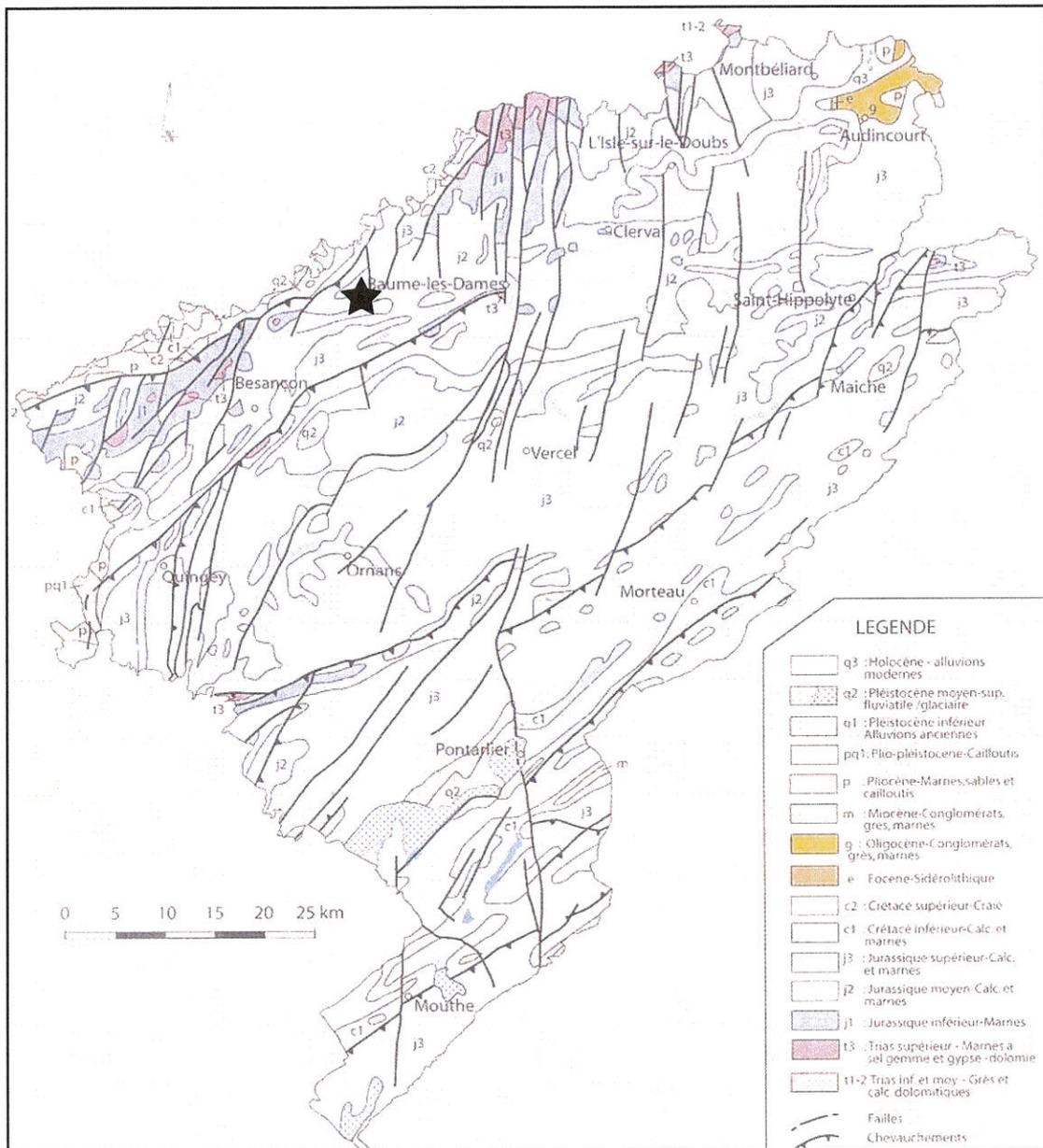


Fig. 2 : Situation sur la carte géologique du Doubs.

1.6. Inventaire des sondages

N° sondage	Profondeur (cm) p: sondage ponctuel	Surface (m ²)
S 1	40	41
S 2	50 à 75	44
S 3	50	44
S 4	50	39
S 5	50	46
S 6	35	44
S 7	35 à 60	45
S 8	40 à 50	45
S 9	60	40
S 10	15 à 35	41
S 11	50 à 80	43
S 12	35	43
S 13	45	37
S 14	50 à 70	40
S 15	35 à 55	43
S 16	70 (p: 125)	45
S 17	30 à 45	41
S 18	50 à 60	392
S 19	25 à 50	43
S 20	80 (p: 125)	44
S 21	80	44
S 22	85	44
S 23	50	41
S 24	35	41
S 25	35 à 50	46
S 26	80 (p: 180)	46
S 27	80 à 120	43
S 28	50	46
S 29	35	45
S 30	20 à 35	43
S 31	20 à 50	43
S 32	20 à 60	55
S 33	40 à 70	38
S 34	80 à 110	44
S 35	50 à 80	42
S 36	120	38
S 37	60 à 120	39
S 38	60	42
S 39	60 à 100	40
S 40	90	39
S 41	120	43
S 42	110	42
S 43	35	43
S 44	15 à 35	40
S 45	80	44
S 46	45	41
S 47	40	44
S 48	40	44
S 49	15	44

S 50	20 à 140	32
S 51	15	46
S 52	25	39
S 53	30	46
S 54	45	43
S 55	40	43
S 56	30 à 50	42
S 57	25	46
S 58	40	48
S 59	90	45
S 60	70	43
S 61	110	44
S 62	40	44
S 63	20	42
S 64	40	43
S 65	70	43
S 66	10 à 30	43
S 67	20	40
S 68	20	40
S 69	20	24
S 70	20 à 140	45
S 71	130	39
S 72	40	41
S 73	30	43
S 74	20	37
S 75	20	39
S 76	30	46
S 77	100	44
S 78	80	50
S 79	80	44
S 80	30	42
S 81	20	40
S 82	40	42
S 83	30	50
S 84	130	50
S 85	130	36
S 86	60	46
S 87	20	39
S 88	130	41
S 89	35	43
S 90	35	41
S 91	40	
S 92	30 à 50	44
S 93	50	45
S 94	80	41
S 95	70	43
S 96	60	44
S 97	45	41
S 98	50 à 70	
S 99	20 à 80	
S 100	35 à 20	
S 100.91.98.99		512

S 101	30	42
S 102	30	42
S 103	30	40
S 104	30	38
S 105	40	29
S 106	40	38
S 107	15	47
S 108	30	43
S 109	30	47
S 110	80	30
S 111	90	38
S 112	70	46
S 113	90	46
S 114	70	42
S 115	50	40
S 117	30 à 60	167
S 118	50	45
S 119	30	42
S 120	120	35
S 121	40	44
S 122	30	38
S 123	25	66
S 124.116	25 à 60	92
S 125	45	37
S 126	40 à 60	
S 127	35	43
S 128	50	88
S 129	60	44
S 130	60	42
S 131	45	46
S 132	20 à 40	
S 133	30	41
S 134	30	49
S 135	20	42
S 136	20	48
S 137	70	43
S 138	115	36
S 139	50	41
S 140	80	43
S 141	50	43
S 142	50	45
S 143	30 à 80	44
S 144	40	44
S 145	40	41
S 146	40 à 60	207
S 147	40 à 100	44
S 148	70	42
S 149	70	52
S 150	25	43
S 151	40	43
S 152	25 à 40	44
S 153	20	44
S 154	120	41
S 155	30	42
S 156	130	40

S 157	30 à 60	41
S 158	60 à 130	42
S 159	20 à 40	41
S 160	40 à 100	44
S 161	30	43
S 162	30 à 90	43
S 163	30	48
S 164	30	40
S 165	35	48
S 166	35 à 70	40
S 167	20 à 60	47
S 168	70	41
S 169	50	42
S 170	40	44
S 171	80	43
S 172	70	44
S 173	30	43
S 174	40	46
S 175	80 (p: 175)	45
S 176	70	40
S 177	60	41
S 178	80	41
S 179	60	35
S 180	40	40
S 181	30	25
S 182	50	41
S 183	60	42
S 184	50	41
S 185	70	52
S 186	70	43
S 187	50	76
S 188	70	46
S 189	50	45
S 190	50 à 100	44
S 191	30	45
S 192	70	46
S 193	30	45
S 194	120	44
S 195	40	45
S 196	30	47
S 197	50	43
S 198	50	44
S 199	40	43
S 200	30	43
S 201	30	41
S 202	70	45
S 203	50	44
S 204	70	46
S 205	70	44
S 206	70	41
S 207	80	47
S 208	80	45
S 209	50	42
S 210	60	43
S 211	70 à 100	45

S 212	40	46
S 213	30	44
S 214	50	45
S 215	100	35
S 216	120	78
S 217	40	47
S 218	60	43
S 219	50	45
S 220	60	47
S 221	50	40
S 222	50	46
S 223	50	60
S 224	70	45
S 225	50	41
S 226	40	42
S 227	60	41
S 228	50	42
S 229	60	42
S 230	40	45
S 231	120	44
S 232	70 à 120	46
S 233	60	42
S 234	60	44
S 235	50	39
S 236	50	44
S 237	40	43
S 238	50	43
S 239	40	41
S 240	40	42
S 241	40	43
S 242	40	43
S 243	40	43
S 244	50	42
S 245	50	43
S 246	60 (p: 150)	50
S 247	50 à 80	42
S 248	30	47
S 249	40	41
S 250	30	44
S 251	40	45
S 252	40	38
S 253	40	21
S 254	60	42
S 255	50	40
S 256	40	41
S 257	30	40

S 258	30	40
S 259	80 à 120	42
S 260	210	38
S 261	30	44
S 262	40	43
S 263	30 à 100	136
S 264	50	46
S 265	30	39
S 266	20	42
S 267	40	36
S 268	40	43
S 269	40	42
S 270	50	35
S 271	40	42
S 272	40	45
S 273	50 à 110	43
S 274	70	48
S 275	40	34
S 276	40 à 80	41
S 277	130	37
S 278	120 (p: 210)	38
S 279	100	20
S 280	100	29
S 281	30 à 70	24
S 282	70	40
S 283	100	20
S 284	85	20
S 285	85	20
S 286	95	20
S 287	85	20
S 288	50	20
S 289	50	20
S 290	50	24
S 291	70	24
S 292	70	30
S 293	40 à 70	29
S 294	30	22
S 295	25	21
S 296	30 à 45	31
S 297	25	10
S 298	20	68
S 298.126.132		224
Total		13 592 m²

2. RESULTATS

Par commodité, les secteurs ayant livré des vestiges archéologiques ont été délimités en zones A, B et C (fig. 3).

La principale difficulté rencontrée est la faible épaisseur stratigraphique subsistant dans les zones A et B : les structures apparaissent immédiatement sous, voire dans la terre végétale, et le terrain naturel est si peu profond par endroits que les entailles de sillons de labours y sont visibles. Malgré cela, une grande partie des structures reste encore suffisamment et relativement bien conservée.

Quelques tessons isolés de céramique protohistorique, trouvés dans les profondeurs du colluvionnement de plusieurs sondages (26, 27, 37, 39, 61, 178, 216), ne permettent pas de mettre en évidence une véritable occupation pour cette période dans ce secteur. Le même problème se pose pour quelques tessons découverts dans le sondage 42, datés entre la Tène finale et les premières décennies de notre ère. Enfin, dans les colluvions du sondage 77, plusieurs tessons attribuables au haut moyen âge (Ve-VIIIe siècle ap. JC), n'ont pu cependant être associés à la présence d'éventuelles structures de même époque.

2.1. La zone A (fig. 4)

Cette zone d'environ 7500 m² (100 m est-ouest par 75 m nord-sud), située sur une légère éminence du terrain, comporte 3 bâtiments édifiés à l'intérieur d'un espace délimité par un mur d'enceinte. Des fosses et un chemin d'accès complètent cet ensemble.

2.1.1. Le bâtiment 1 (fig. 5 et 6)

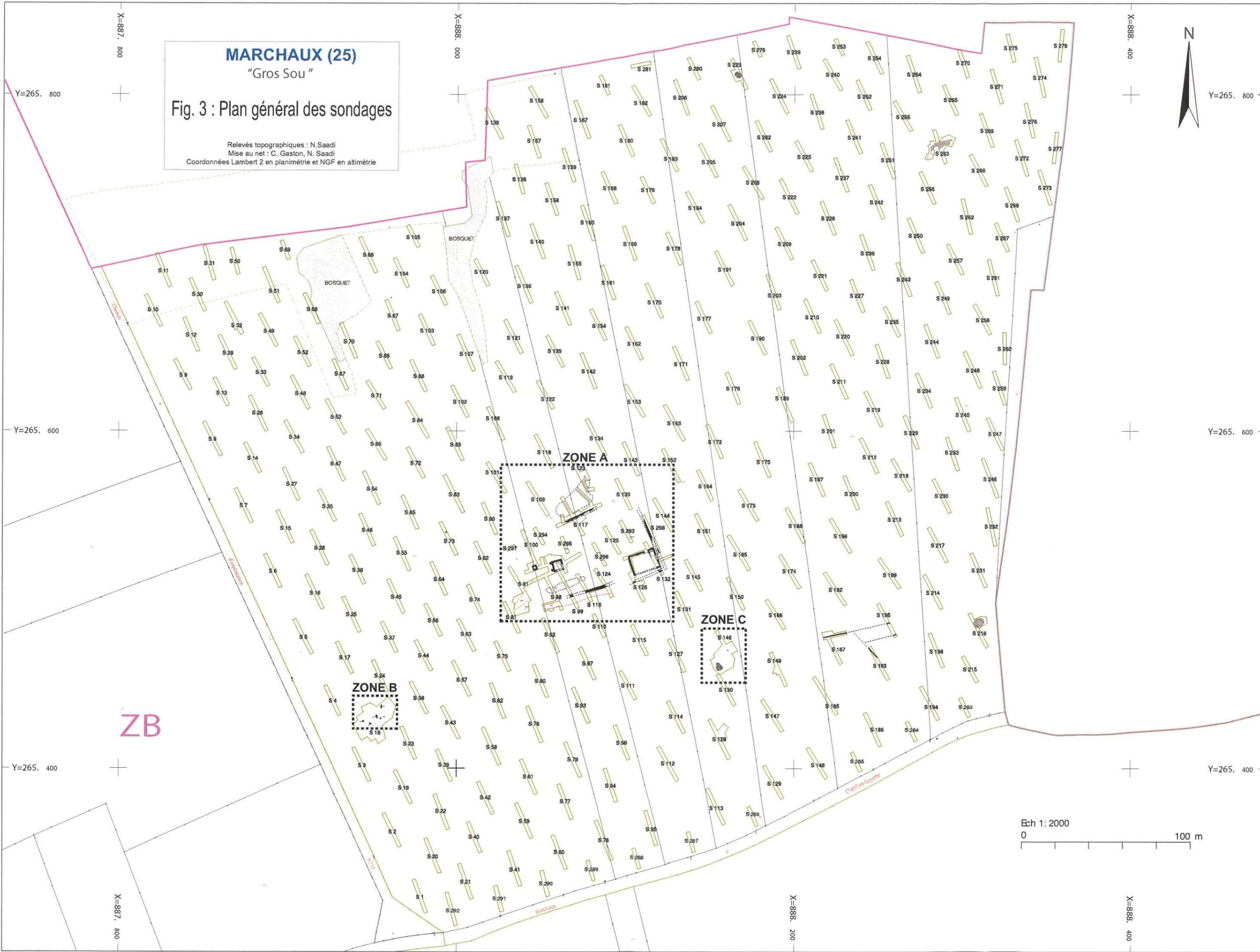
Ce bâtiment présente un plan carré (6,35 m par 6,30 m). Ses murs (st 15, 16, 17 et 54), larges de 0,84 m, et construits en *opus vittatum* lié au mortier de chaux, ne sont conservés que sur 3 assises au maximum. Le radier de fondation, formé d'un hérisson de petits blocs calcaires, est large d'environ 1 m. A l'intérieur du bâtiment, un sol, conservé dans l'angle nord-ouest, est constitué d'un radier de blocs calcaires : un peu de mortier surmontant par endroit ce radier permettrait peut-être d'envisager ici la présence d'un *terrazzo*. Une petite plaque de plomb perforée a été trouvée sur ce radier, à 0,85 cm au nord de l'angle intérieur sud-ouest du bâtiment. De petits fragments d'enduits peints subsistent par ailleurs, l'un d'eux portant encore un filet rouge (largeur 5 millimètres) sur fond blanc.

Deux massifs maçonnés de plan carré (1,12 x 1,20 m), plaqués contre la façade ouest, à 0,35 m et 0,65 m des angles du bâtiment, devaient encadrer l'entrée de celui-ci (fig.7). Construits eux aussi en *opus vittatum*, leur installation semble postérieure à celle du bâtiment 1, comme l'indique la différence entre les deux mortiers de chaux (bâtiment 1 : mortier beige / jaune pâle, massifs maçonnés : mortier beige / gris clair).

Toutes ces caractéristiques évoquent ici un édifice culturel, de type « fanum », avec deux autels installés

MARCHAUX (25)
 "Gros Sou"
Fig. 3 : Plan général des sondages

Relevés topographiques : N.Saadi
 Mise au net : C. Gaston, N. Saadi
 Coordonnées Lambert 2 en planimétrie et NGF en altimétrie



Ech 1: 2000
 0 100 m

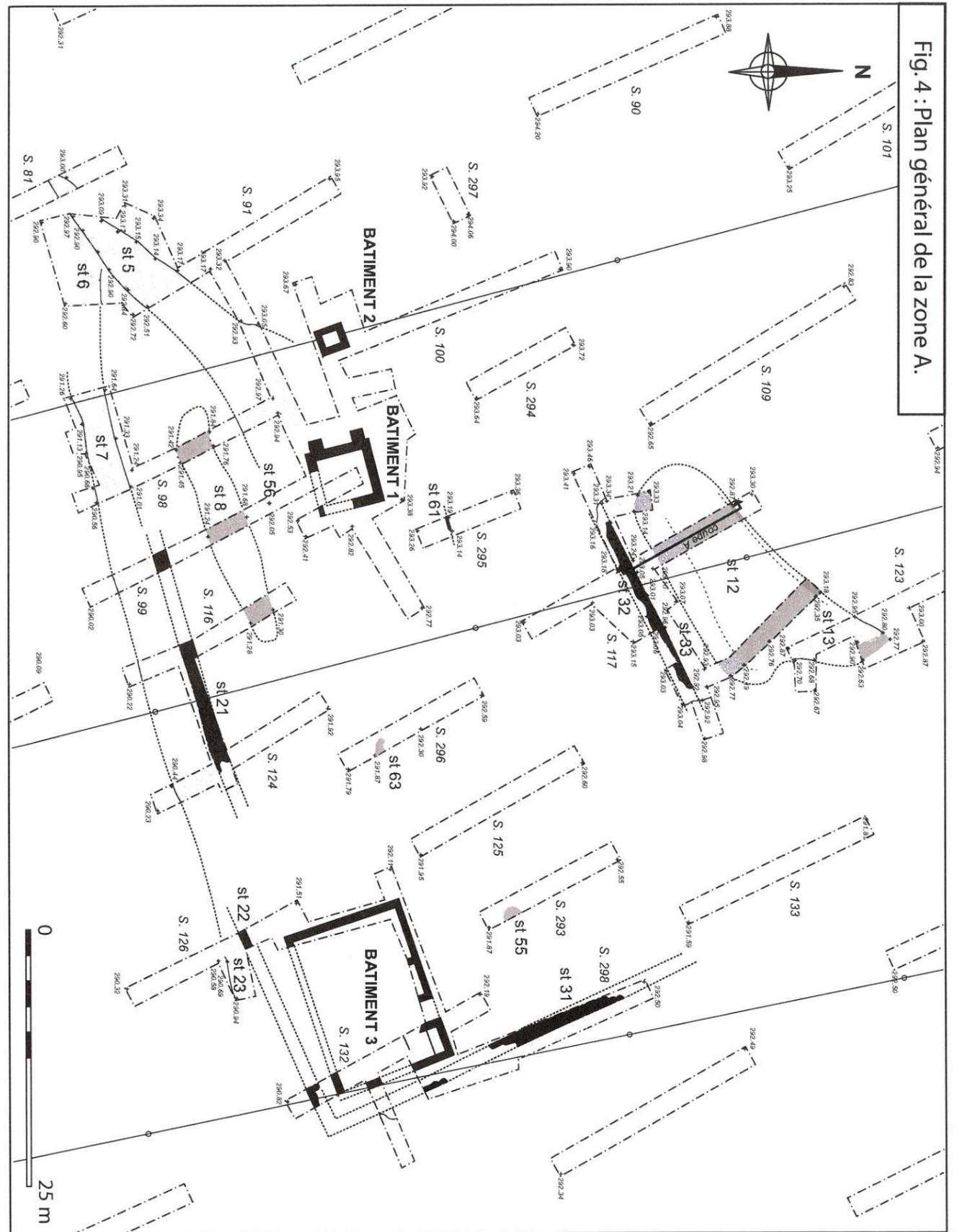


Fig.4 : Plan général de la zone A.

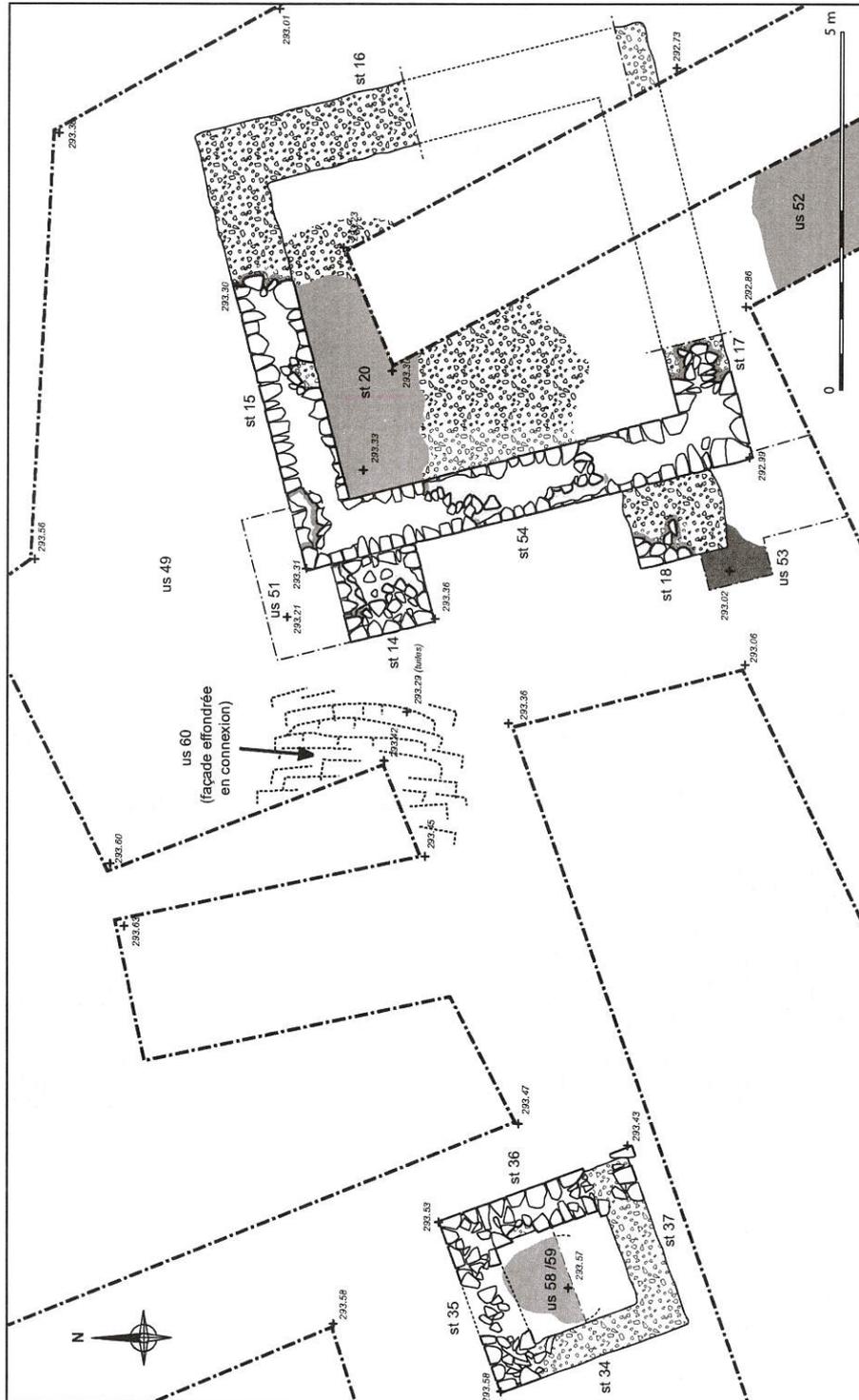


Fig. 5 : Plan du secteur des bâtiments 1 et 2.

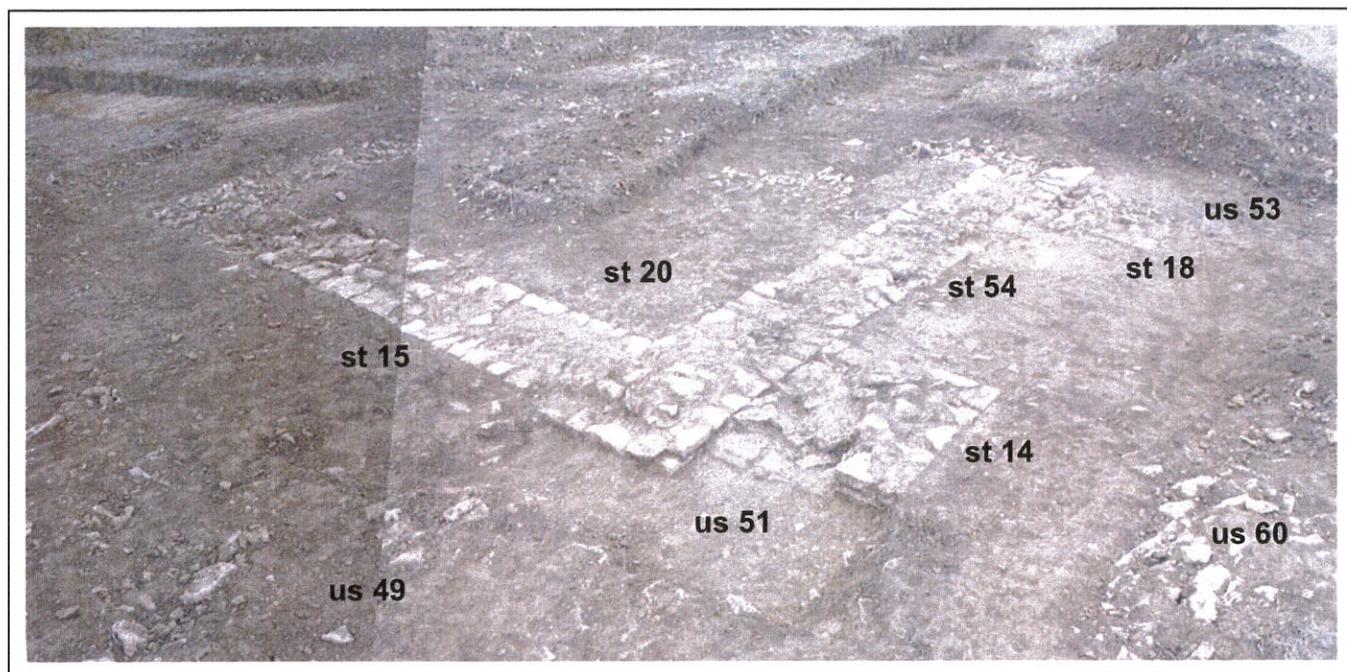


Fig.6 :Vue générale du bâtiment 1 depuis le nord-ouest.



Fig.7 :Vue de détail des deux massifs maçonnés st 14 et st 18.

contre sa façade principale. Cependant, l'absence apparente de galerie périphérique, caractéristique de ce genre de bâtiment, ne permet pas de valider avec certitude cette hypothèse.

Des petits sondages ponctuels réalisés le long de ces deux massifs ont permis de constater que les sols extérieurs d'origine étaient encore en place, scellés par la couche de démolition. A l'angle nord-ouest du bâtiment, ce sol semble constitué de limon sableux chargé de cailloutis et petites plaquettes calcaires (us 51). Contre le massif st 18, il n'est pas impossible que l'us 53 (zone charbonneuse ponctuelle) corresponde à une période d'utilisation de l'autel. Par ailleurs, au sud du bâtiment 1, un niveau d'occupation, matérialisé par une zone d'« épandage » de mobilier céramique (us 52), a été mis en évidence, ainsi qu'un trou de poteau (st 56) d'environ 0,30 m de diamètre, avec blocs de calages. Ce mobilier céramique permet en majorité de dater cette couche du premier siècle de notre ère, avec toutefois un élément fin IIe / début IIIe s. après JC.



Fig. 8 : Effondrement de façade us 60, vue depuis le nord.



Fig. 9 : Vue générale du bâtiment 2 depuis le nord.

Il faut enfin tenir compte de la présence, près de l'angle nord-ouest du bâtiment 1, et dans la couche de démolition (us 49), d'un effondrement à plat d'une partie du parement de l'angle de la façade, comprenant au moins une douzaine d'assises en connexion (us 60), configuration suffisamment rare pour être signalée (**fig. 8**).

2.1.2. Le bâtiment 2 (fig. 5 et 9)

Un petit bâtiment de plan presque carré (2,50 par 2,75 m) dont la façade sud est alignée sur le côté sud du massif st 14, est édifié à 9 m à l'ouest du bâtiment 1. Les murs de ce bâtiment (st 34, 35, 36, et 37) ne conservent partiellement qu'une assise, apparemment liée à la terre (assise de réglage ?), large de 0,63 à 0,65 m. Un creusement (us 58-59) peu profond (une dizaine de centimètres), grossièrement circulaire et comblé de limon brun, occupe le centre de l'ensemble.

Cette structure, si l'on considère le bâtiment 1 voisin comme cultuel, pourrait évoquer un petit bâtiment de type « chapelle à offrande ».

2.1.3. Le bâtiment 3 (fig. 10, 11, 12 et 13)

A une quarantaine de mètres à l'est du bâtiment 1, un grand bâtiment de plan rectangulaire (environ 12 m par 16,50 m), légèrement trapézoïdal, occupe l'angle sud-ouest de l'enceinte. Ses murs (st 24, 25, 26, 27 et 67) conservent en partie deux assises d'élévation (largeur 0,60 m), liées au mortier maigre (sable argileux avec un peu de chaux) et séparées du radier de fondation (largeur environ 1 m) par une à deux assises de réglage (largeur 0,70 à 0,80 m). Une large ouverture (2,10 m) est aménagée dans la façade nord (entre st 67 et st 24). Cette ouverture est prolongée à l'intérieur du bâtiment par deux murs parallèles (st 72 et st 66, installés respectivement contre st 24 et st 67). Un troisième mur, parallèle à ces derniers, et installé contre st 24, constitue un autre refend à l'intérieur de l'édifice (largeur 0,63 m). Un petit sondage a permis de constater que ce mur présentait encore sur son parement ouest la base d'un enduit à la chaux (couche de préparation de 13 mm en mortier maigre et couche de finition en chaux de 2 mm d'épaisseur), et que cette partie du bâtiment conservait encore un sol limoneux comportant des particules de chaux et de tuileau (us 65).

La partie est du bâtiment abrite par ailleurs deux structures maçonnées : l'une, à la fonction indéterminée, est constituée d'une file de blocs dont la face sud est parementée (st 30) ; l'autre (st 29) se présente sous forme d'un massif constitué d'un radier de pierres délimité au nord, est et ouest par les murs 66, 67 et 27, et au sud par une assise parementée. Cette dernière structure, large de 1,13 m et longue de 2,40 m, reste difficile à interpréter : elle n'est pas sans évoquer un aménagement de type « banquettes ». Enfin, il faut signaler au sud de ces structures une petite zone charbonneuse (us 62), et, le long de la façade extérieure ouest du mur st 27, la présence d'une grande dalle calcaire irrégulière (0,60 par 0,65 m) dont la fonction n'a pu être déterminée.

Fig. 10 : Plan du secteur du bâtiment 3

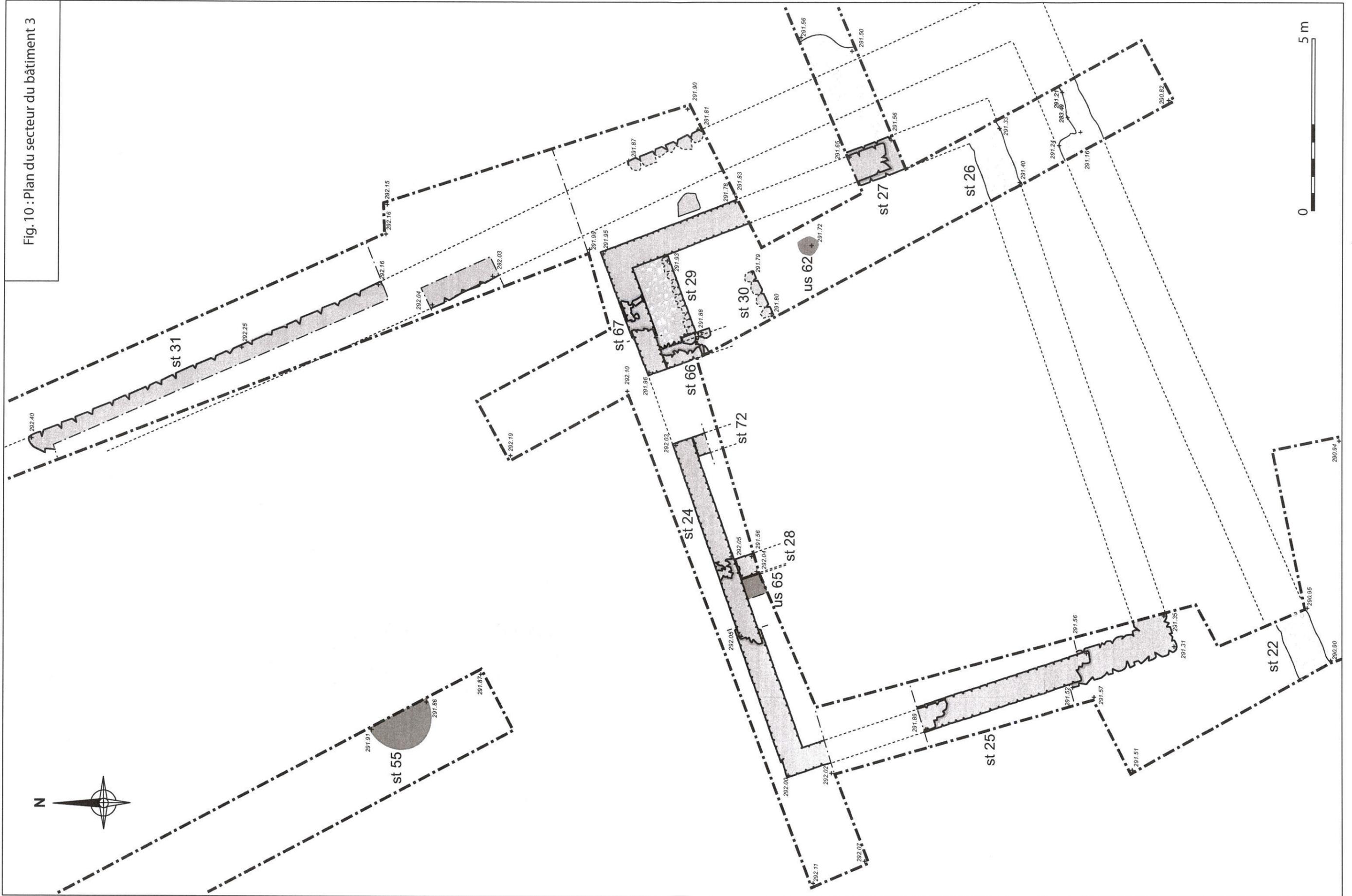




Fig. 11 : Vue de l'ouverture dans la façade nord du bâtiment 3.

Fig. 12 : Vue de la "banquette" st 29 depuis l'est.

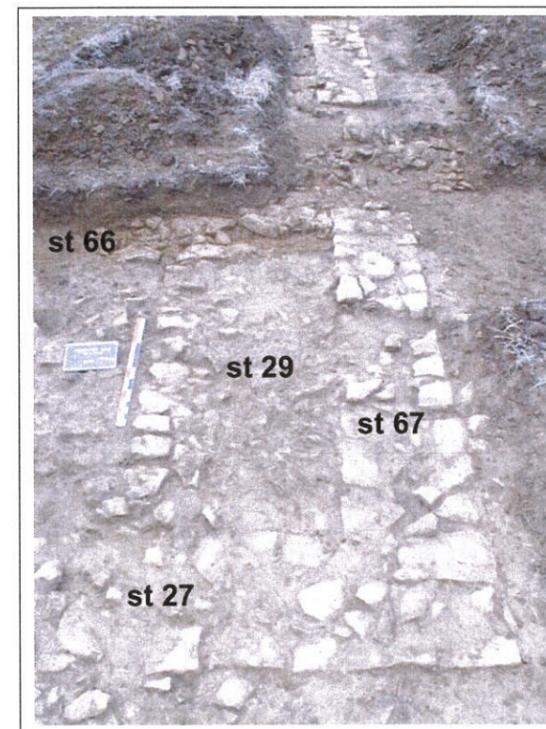
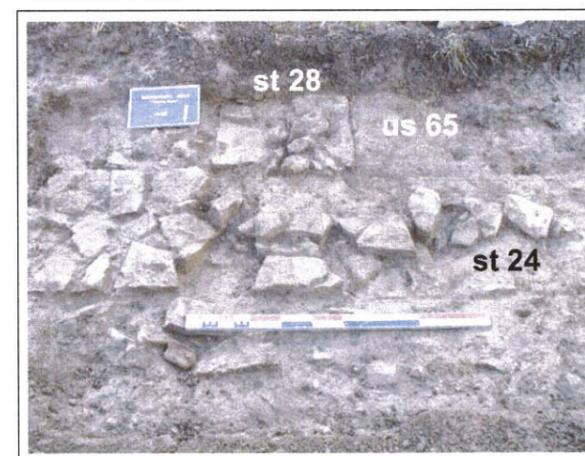


Fig. 13 : Vue de la liaison entre les murs st 24 et st 28.



2.1.4. Les murs d'enceinte (fig. 10, 14, 15, 16 et 17)

Les murs nord, sud et est qui matérialisaient cette enceinte ont pu être en grande partie suivis ; par contre, les sondages n'ont pas permis de mettre en évidence la présence éventuelle d'un quatrième mur fermant le côté ouest de l'enceinte. Le passage répété des engins de labour n'a permis de conserver que partiellement ces structures : les blocs d'assises supérieures sont d'ailleurs visibles par endroits, déjetés de par et d'autre du mur. Seule la première assise (sans doute l'assise de réglage) est encore en place dans ces maçonneries, constituées de dalles calcaires apparemment liées à la terre. La largeur importante de cette assise (1,30 à 1,40 m), mesurable sur les st 21 et 31 (st 32 n'a conservé que son parement nord), permettrait d'envisager une élévation conséquente, ou du moins une maçonnerie d'une hauteur moyenne mais solidement construite.

Le mur st 21 a été suivi sur une longueur d'environ 25 m. Il s'interrompt à l'est, au niveau du sondage 124. Dans les sondages suivants (126 et 132), le radier de fondation st 22 devrait constituer le prolongement de st 21 : cependant, l'alignement de ces deux structures présente un important « décrochage ». Cette différence s'explique mal, et pourrait éventuellement marquer la présence d'une « chicane » marquant une entrée secondaire liée au bâtiment 3. Il semble clair en tout cas que st 22 est graphiquement lié à st 31, puisque les deux maçonneries qui marquent l'angle sud-est de l'enceinte sont perpendiculaires (cet angle n'a cependant pas été dégagé lors de ce diagnostic).

2.1.5. Les chemins d'accès (fig. 4, 18 et 19)

Venant du sud-ouest (après avoir sans doute longé le sud de la petite nécropole de la zone B), et dans l'axe du bâtiment 1, un chemin (st 5) en partie empierré (petits blocs calcaires, cailloutis et quelques fragments de tuiles) été mis en évidence sur environ 35 m de longueur et sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur maximum. Sa largeur reste mal définie (4 m ?), l'érosion du terrain amenant cette largeur à progressivement diminuer puis disparaître vers le sud-ouest. Le mobilier retrouvé sur cet empièchement témoigne d'une occupation dès le premier siècle de notre ère.

A partir de ce chemin, un autre empièchement (st 6, 7 et 23) semble se diriger à l'est, en longeant le parement extérieur du mur d'enceinte sud (st 21 et 22). D'une largeur variant de 3 à 4,50 m environ, cet empièchement ne peut être interprété de manière assurée comme voie de circulation : comme on l'a vu plus haut, il n'est pas exclu qu'il s'agisse là en grande partie de la dégradation progressive, selon la pente du terrain, du mur d'enceinte par les labours.

On retrouve cependant un empièchement similaire le long du parement extérieur du mur d'enceinte est (st 31), et entre le mur d'enceinte nord (st 32) et le bord de la fosse st 12 : dans ce dernier cas, l'empièchement (st 33) présente à son extrémité ouest une petite dépression linéaire parallèle au mur d'enceinte, qui suggérerait la présence d'une ornière ou d'un caniveau.

Par ailleurs, un empièchement (st 13) localisé sur l'extrémité est de la fosse st 12 et installé sur le comblement sommital de celle-ci, pourrait constituer l'un des derniers témoins de la présence d'un chemin d'accès venant du nord : il n'est pas exclu en effet que cet empièchement serve à stabiliser le franchissement de cette partie de la fosse.

2.1.6. Les fosses

La fosse st 12 (fig.4 et 20)

Bordant le parement extérieur du mur d'enceinte nord, une grande fosse de plan irrégulier, d'une trentaine de mètres de longueur sur un maximum de 12 m de largeur (soit une surface estimée à près de 300 m²), a été mise en évidence. Profonde de près de 1,50 m sous le niveau actuel, cette fosse présente dans son creusement primitif une paroi presque verticale du côté Nord, et un fond plat sur lequel une couche peu épaisse de marne laisse penser qu'il s'agissait peut-être d'une étendue d'eau

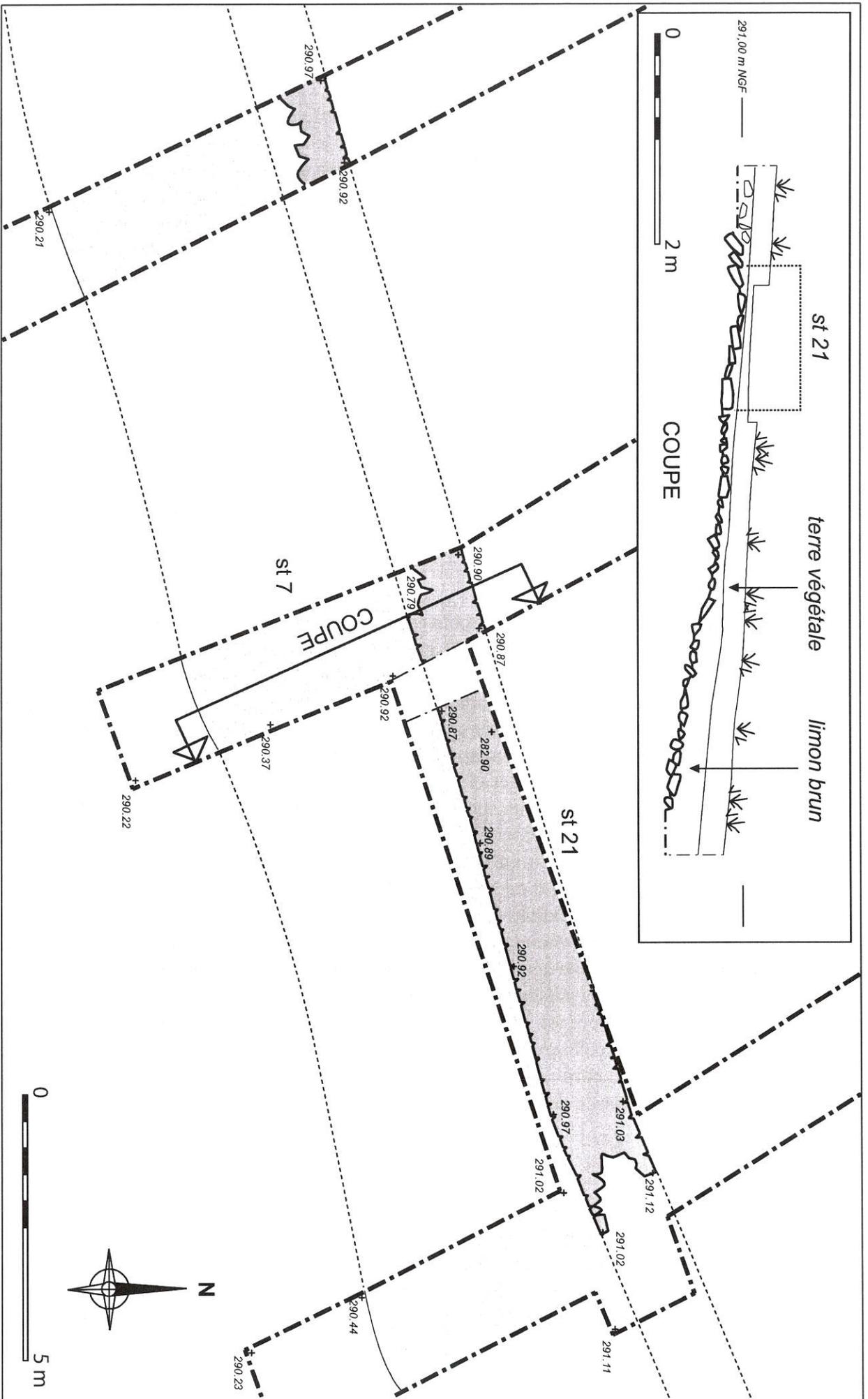


Fig. 14 : Plan et coupe du mur d'enceinte sud st 21.

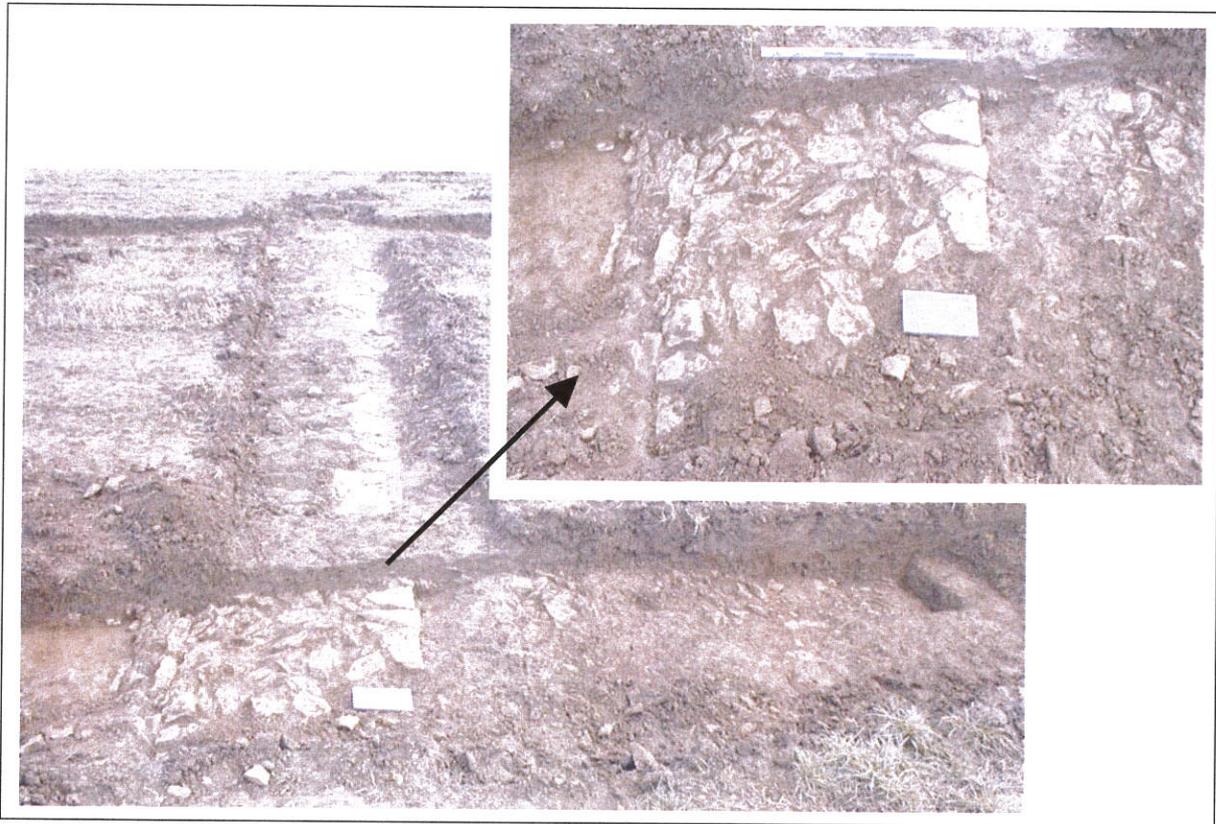


Fig. 15 : Vue du mur d'enceinte sud st 21 depuis l'ouest, et détail.

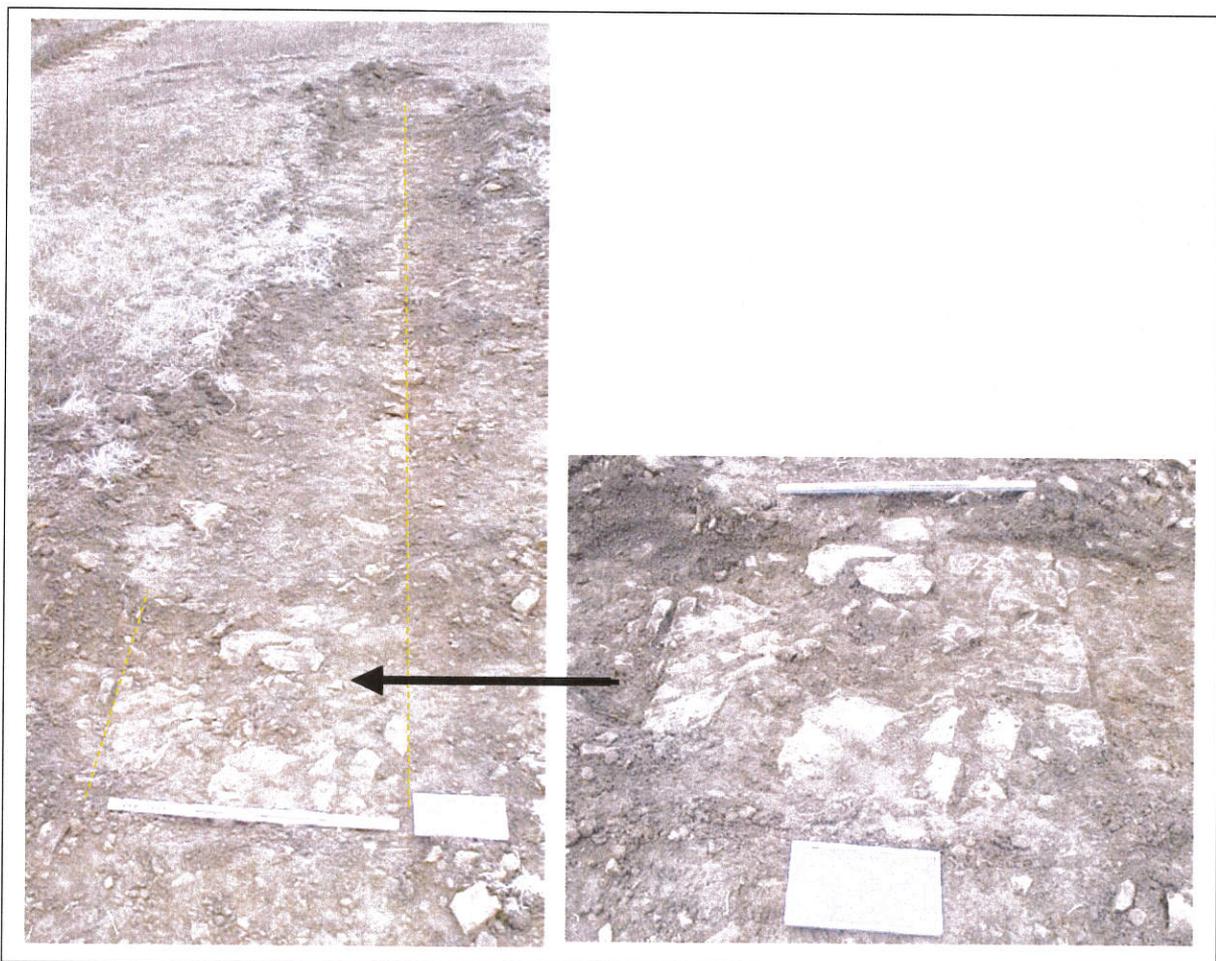


Fig. 16 : Vue du mur d'enceinte est st 31 depuis le sud, et détail.



Fig. 17 : Vue du mur d'enceinte nord st 32 depuis l'ouest, et détail de la petite dépression.



Fig. 18 : Vue du chemin empierré st 5 depuis l'est.

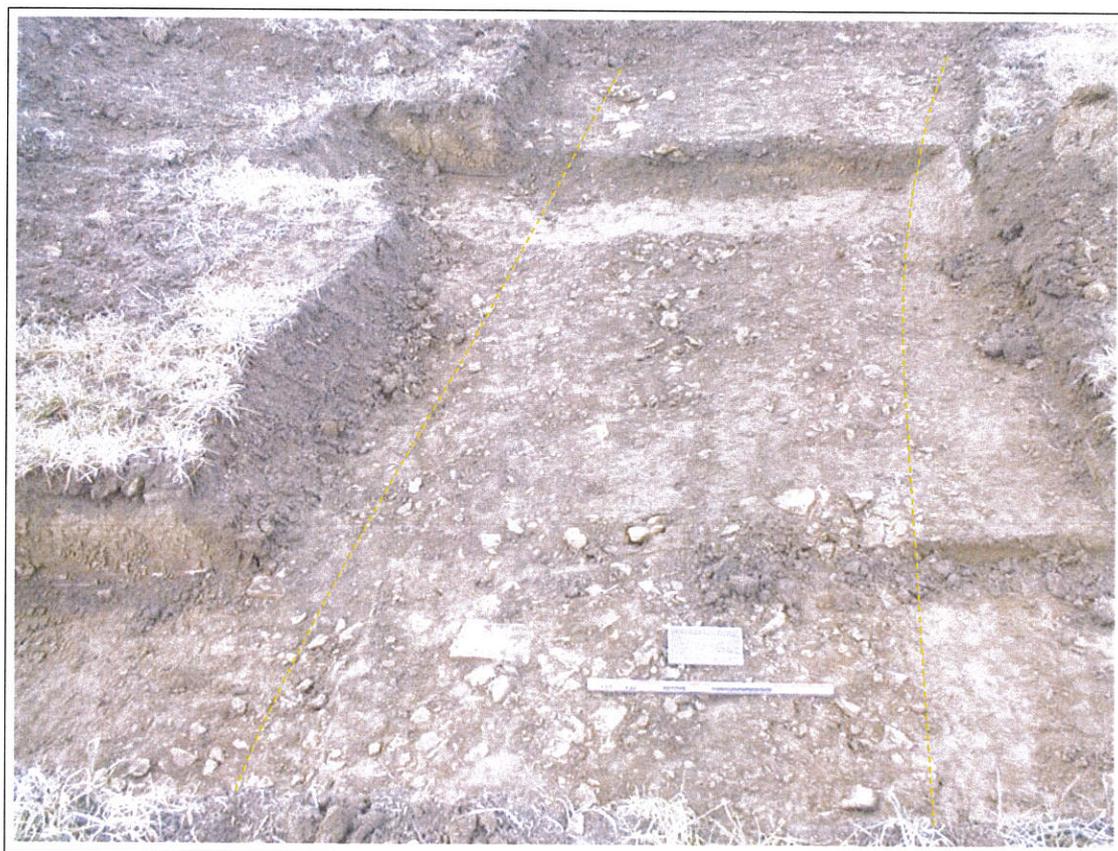


Fig. 19 : Vue de l'empièrrement st 7 depuis l'est.

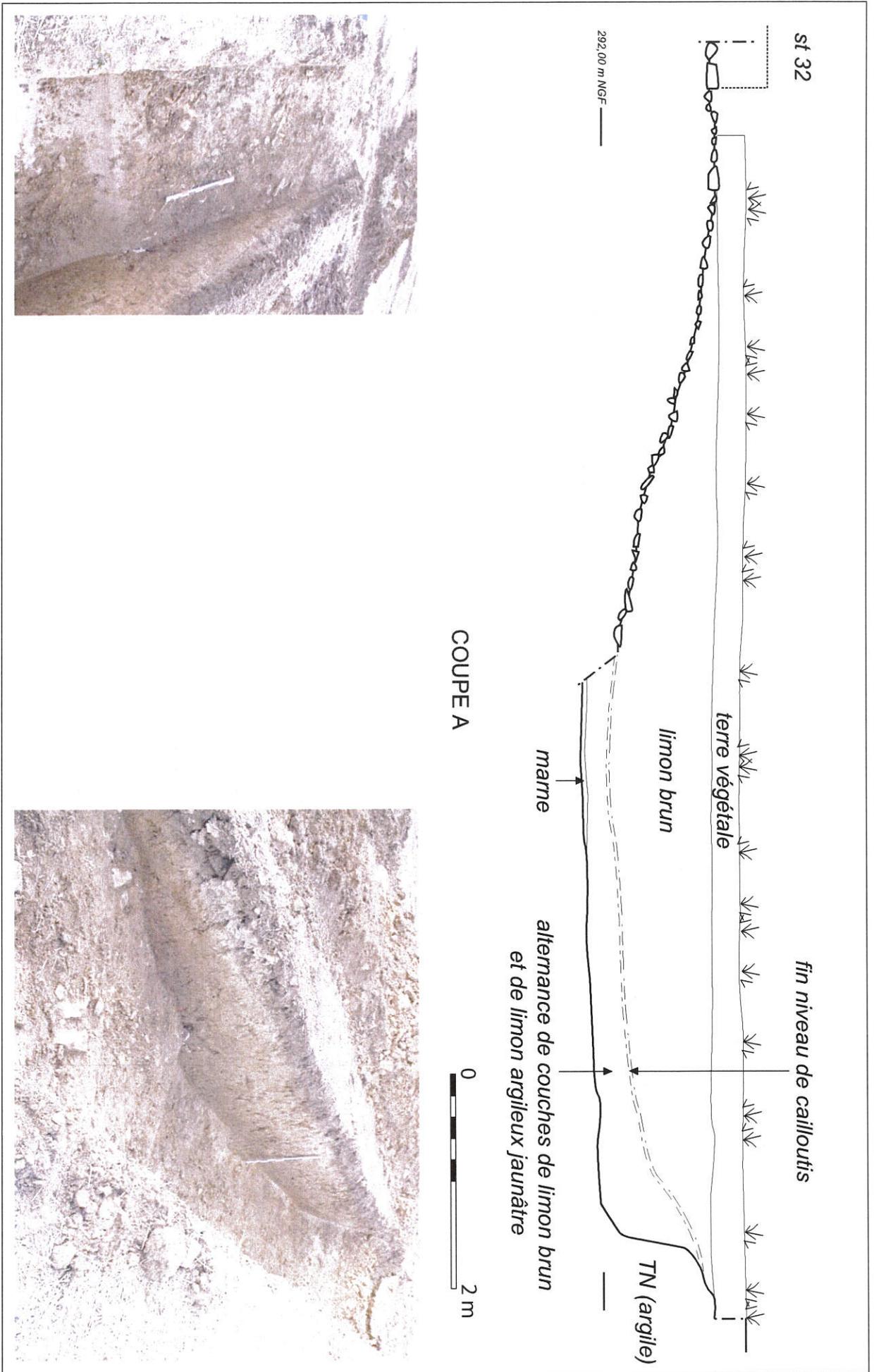


Fig. 20 : coupe et vues du sondage dans la fosse st 12.

de type « mare ». Des dépôts successifs alternant limon brun et limon argileux jaunâtre sont venus ensuite combler progressivement le fond de l'excavation. Une mince couche de cailloutis se met alors en place, prenant sur le flanc sud de la fosse l'aspect d'un empierrement en pente douce, sur lequel un mobilier céramique relativement abondant semble avoir été jeté (le bord primitif sud n'a pas été atteint), mobilier datable de la fin du IIe au IIIe siècle de notre ère. Une épaisse couche de limon brun (us 11) vient sceller l'ensemble.

La fosse st 8 (fig. 4)

Cette fosse oblongue, située à l'intérieur de l'enceinte, et se développant entre le bâtiment 1 et le mur d'enceinte sud, présente des dimensions moins importantes (largeur maxi 4 m, longueur supposée au moins 25 m). D'un comblement homogène (limon gris-brun foncé, quelques charbons et fragments de tuiles) sa profondeur de creusement semble relativement faible, comme observé lors du creusement du sondage 116 (0,60 à 1 m ?).

Les autres structures en creux (fig. 4)

Deux fosses (st 55 et 63), aux plans irréguliers et au remplissage de limon brun clair, sont situées à l'intérieur de l'enceinte, aux alentours du bâtiment 3. Ces fosses pourraient être interprétés comme des « chablis ».

Il faut enfin signaler au nord du bâtiment 1 la présence d'un drain constitué d'un alignement de petits blocs calcaires (st 61).

2.2. La zone B : une petite nécropole (fig. 21)

Près de la limite ouest de l'emprise, le sondage 18 a révélé la présence à cet endroit d'un groupe de sépultures. Comme on l'avait évoqué plus haut, il n'est pas impossible que cette nécropole ait bordé le côté nord du chemin d'accès au « sanctuaire », comme le suggèrent leur répartition spatiale et l'axe de l'empierrement conservé dans la zone A (st 5). Un élargissement du sondage sur près de 400 m² a permis de mettre au jour 5 sépultures (st 1, 68, 69, 70, 71) : cependant, si les sondages voisins n'ont rien donné, il n'est pas exclu que d'autres tombes soient encore à découvrir.

Les sépultures se présentent sous la forme de fosses, très érodées par les labours, qui semblent toutes appartenir au type « tombes à incinérations », même si une seule a pu être fouillée.

Cette dernière (st 1) est matérialisée par un creusement de plan ovale (1,35 x 0,60 m), dont la profondeur subsistante n'est que de 8 à 12 cm, avec un comblement de limon argileux brun (**fig.22**). Une fouille fine de la structure n'a permis de retrouver que 5 micro-fragments d'os brûlés, et 1 micro-fragment de tige de bronze de quinze millimètres de section. Le mobilier céramique, très abîmé par la calcination, est quant à lui d'abord constitué d'un bol (drag. 33), renversé dans la fosse (ce qui lui a permis d'être relativement épargné par les labours, d'où son profil archéologiquement complet), et dont le contenu répandu était encore discernable (limon argileux gris cendré) ; et ensuite, à l'extrémité nord de la fosse, d'un fond de cruche (urne cinéraire ?) encore en place, ainsi que de deux tessons appartenant à deux autres poteries disparues. La datation de ces céramiques donne une fourchette allant de la fin du IIe au IIIe siècle après JC.

Concernant les autres tombes (**fig.23**), non fouillées, les observations de surface en permettent une description sommaire :

- La structure st 68, dont les limites en plan n'ont pu être déterminées (0,90 m de diamètre ?), contient les tessons de plusieurs céramiques, ainsi que les restes d'un crâne humain (fragments de calotte et mâchoire).
- La structure st 69 est une fosse allongée (2,10 par 0,70 m), avec un comblement supérieur de limon brun (quelques charbons et tessons de céramique), et un remplissage inférieur de limon très charbonneux.
- La structure st 70 est une fosse grossièrement circulaire (maximum 0,85 m de diamètre), comblée de

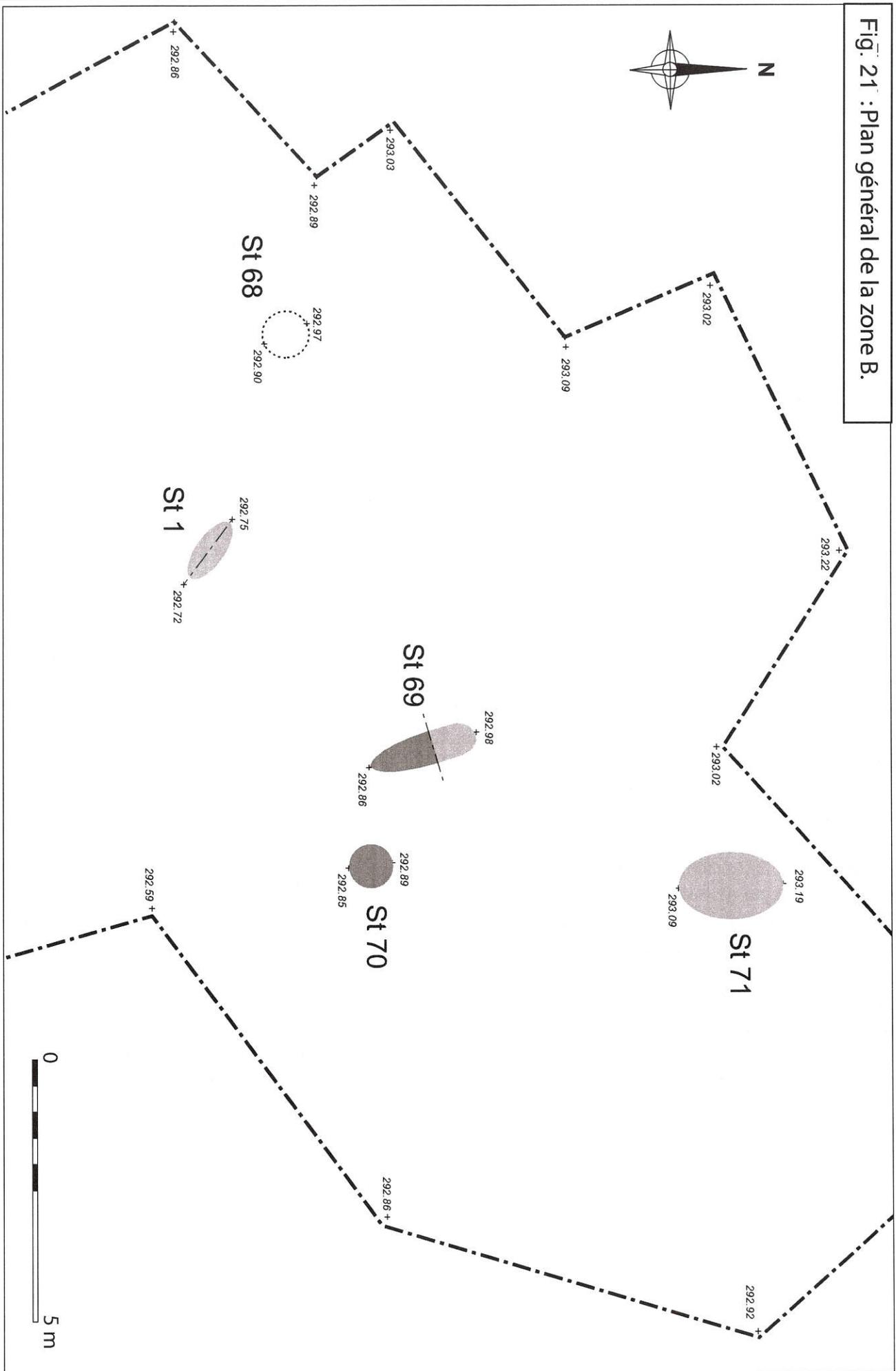


Fig. 21 : Plan général de la zone B.

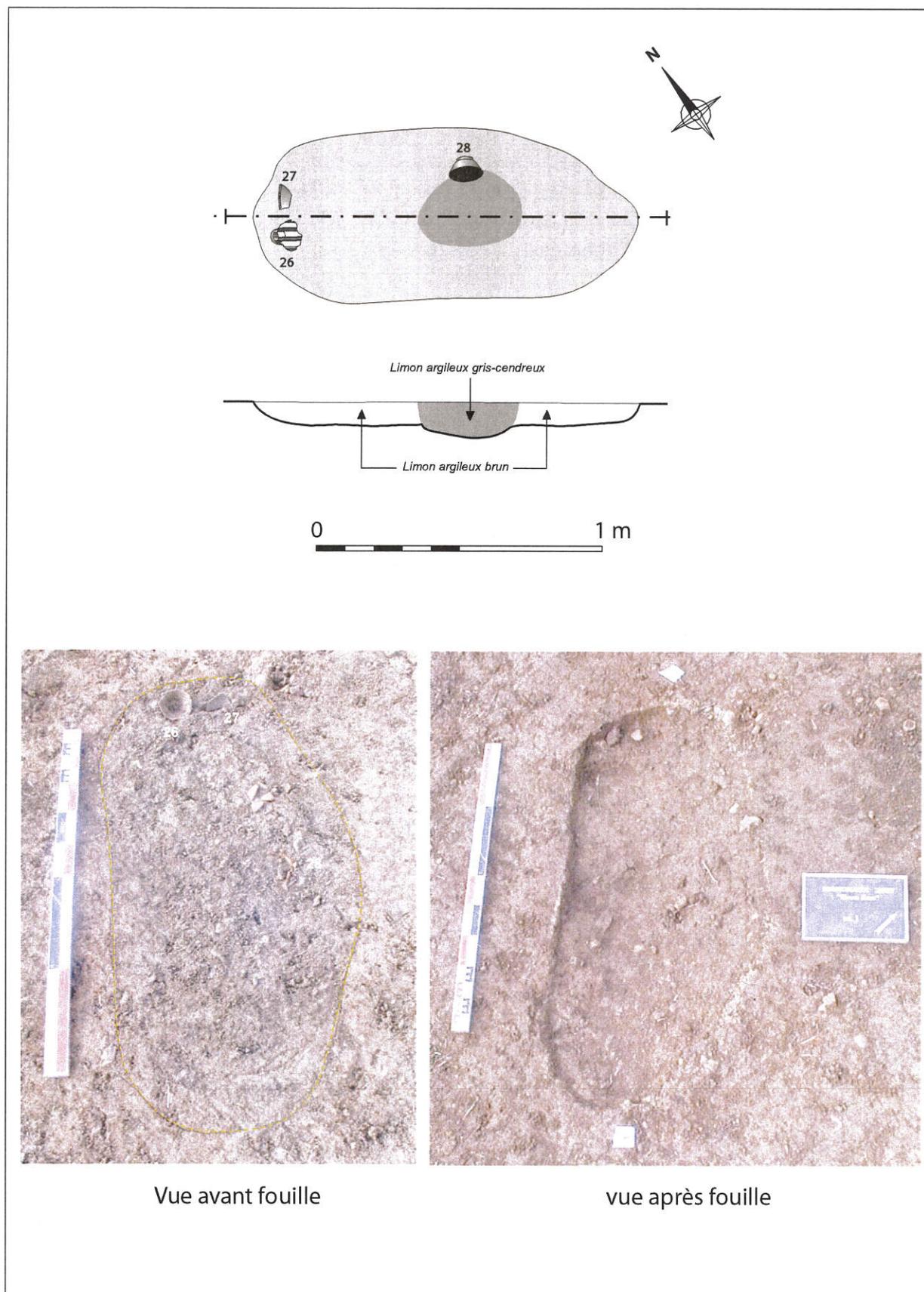


Fig. 22 : Plan, coupe et vues de la sépulture st 1.

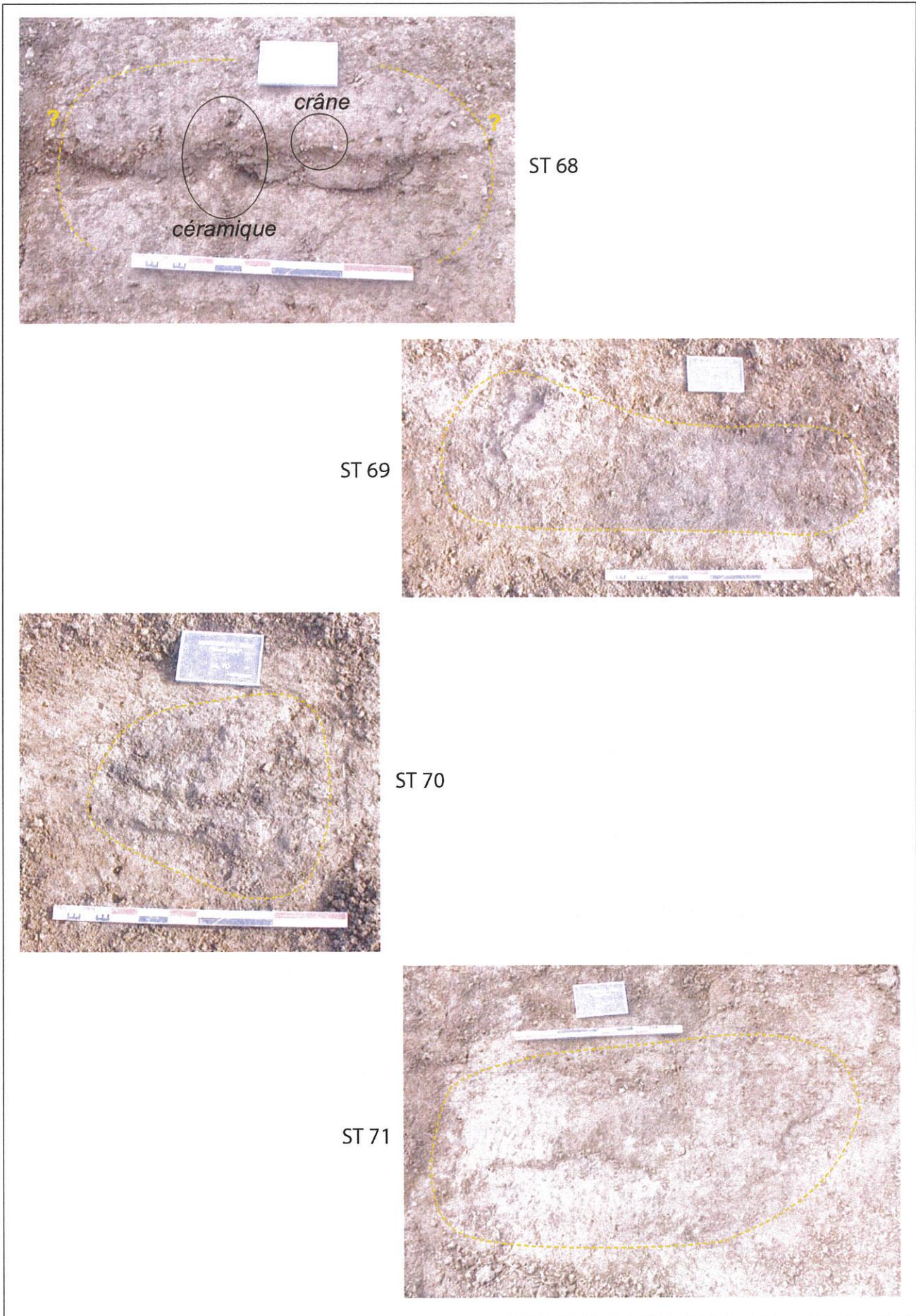


Fig. 23 : Vues des autres sépultures de la zone B.

limon brun légèrement charbonneux, avec la présence de quelques fragments de céramique.

- La structure st 71 est une fosse aux contours faiblement discernables (environ 2m sur 1,30 m), au remplissage de limon brun avec quelques fragments de céramique.

2.3. La zone C : une occupation antique diffuse (fig. 24)

A une soixantaine de mètres au sud-est de la zone A, une concentration ponctuelle de mobilier céramique (fin IIe / IIIe s. après JC) dans le sondage 146 a entraîné son élargissement sur plus de 200 m² de surface. A part un calage de poteau isolé (st 10, diamètre 0,35 m), aucune structure organisée n'a été mise en évidence. Seul un large pierrier (st 50), d'une surface approchant les 20 m², a été dégagé. Celui-ci, légèrement bombé, est composé de blocs et cailloux calcaires, ainsi que de quelques fragments de tuiles. Ces deux structures atypiques, ainsi que le fait que le mobilier céramique découvert dans ce sondage se présente sous la simple forme d'un épandage aléatoire (us 9), ne permettent pas de définir la nature, voire la présence ou non d'une réelle occupation de ce secteur.

2.4. Les autres structures rencontrées dans l'emprise

Dans les sondages 187, 193 et 195, un réseau de drains (st 46, 47 et 48), constitués de lignes de plaquettes calcaires posées de champs, larges d'une trentaine de centimètres, semblent canaliser l'eau vers une dépression naturelle (doline) située à l'ouest du sondage 187 (fig. 25). L'absence de mobilier associé ne permet pas de dater ces structures.

Dans le sondage 223, un pierrier moderne (présence de tuile mécanique) de 2,50 par 3 m, a été mis au jour (st 44).

La présence d'une grande structure dans le sondage 263 (fig. 26) a nécessité un élargissement du décapage. Cette structure (st 73) se présente sous la forme d'un empièchement relativement organisé, composé de dalles et cailloux calcaires. Les bords de cette structure dessinent un plan allongé, selon une succession d'alignements plus ou moins rectilignes. La présence d'une doline immédiatement sous cette structure laisse envisager une fonction de stabilisation du terrain au passage de cette cuvette naturelle, sans doute liée au tracé d'un chemin dont cet empièchement ponctuel serait le seul vestige subsistant. A l'extrémité sud-ouest de cette structure, un drain en pierres (st 74), semblable à ceux cités plus haut (st 46 à 48), semble assurer le drainage de st 73. Pour ces deux structures, seul un tesson de céramique commune gallo-romaine (mais sans datation plus précise) a été trouvé : il n'est donc pas impossible qu'il s'agisse là d'un des derniers vestiges d'un cheminement antique.

Enfin, dans le sondage 216, une grande structure grossièrement circulaire (st 39) a été dégagée (fig. 27 et 28). Large d'environ 4 m par 5,5 m, pour une profondeur non déterminée, elle est comblée par une succession de couches limoneuses, séparées par de fines strates d'argile, sans mobilier associé.

Située au pied d'un long talus naturel, à l'extrémité d'une couche de colluvionnement composée de cailloutis calcaire (us 42), cette fosse peut-être en partie naturelle aurait servi de point d'eau (stockage des eaux de ruissellement), hypothèse confirmée par l'exploitant qui pense par ailleurs que cet aménagement est relativement récent.

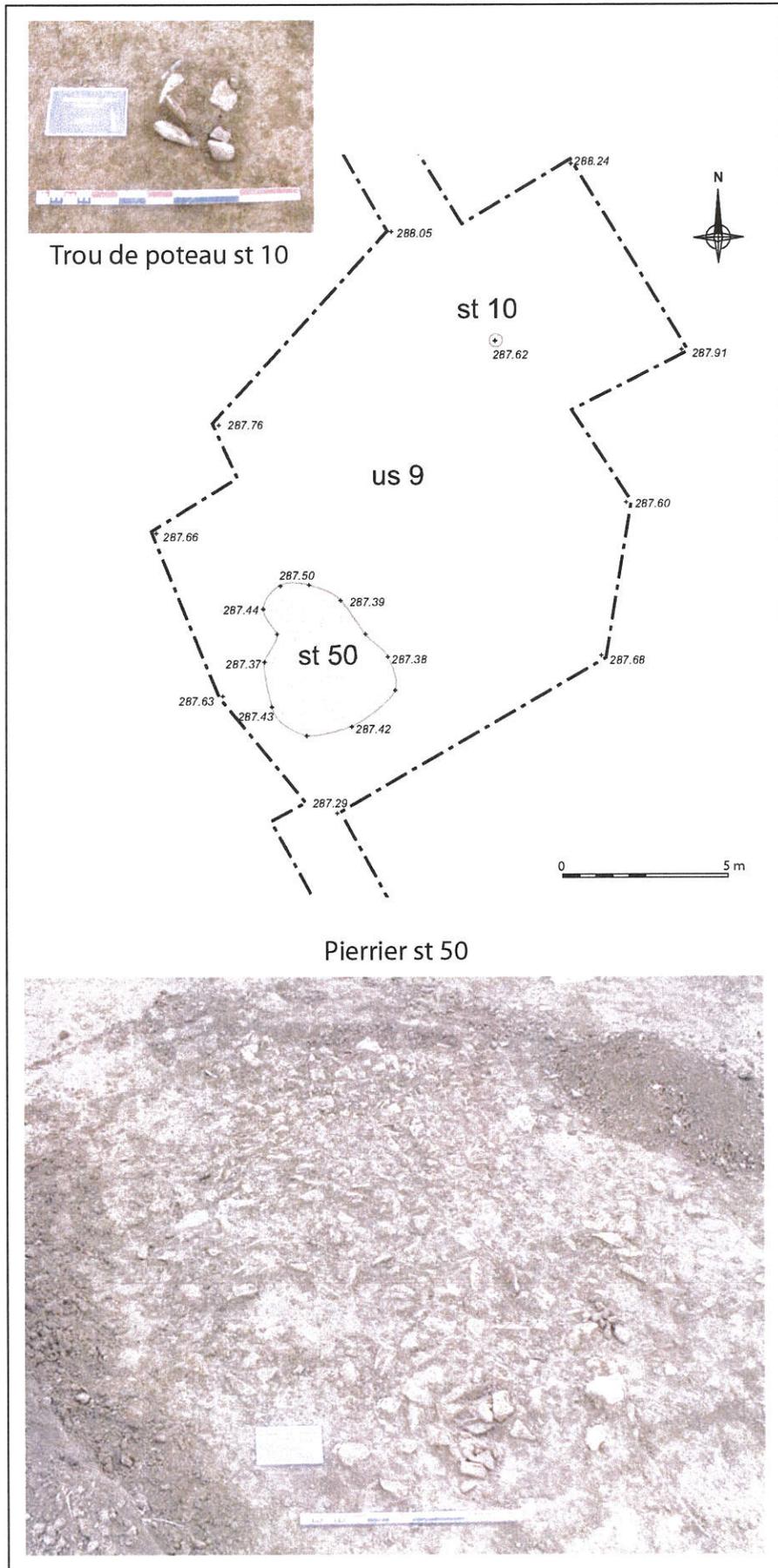


Fig. 24 : Plan et vues de la zone C.

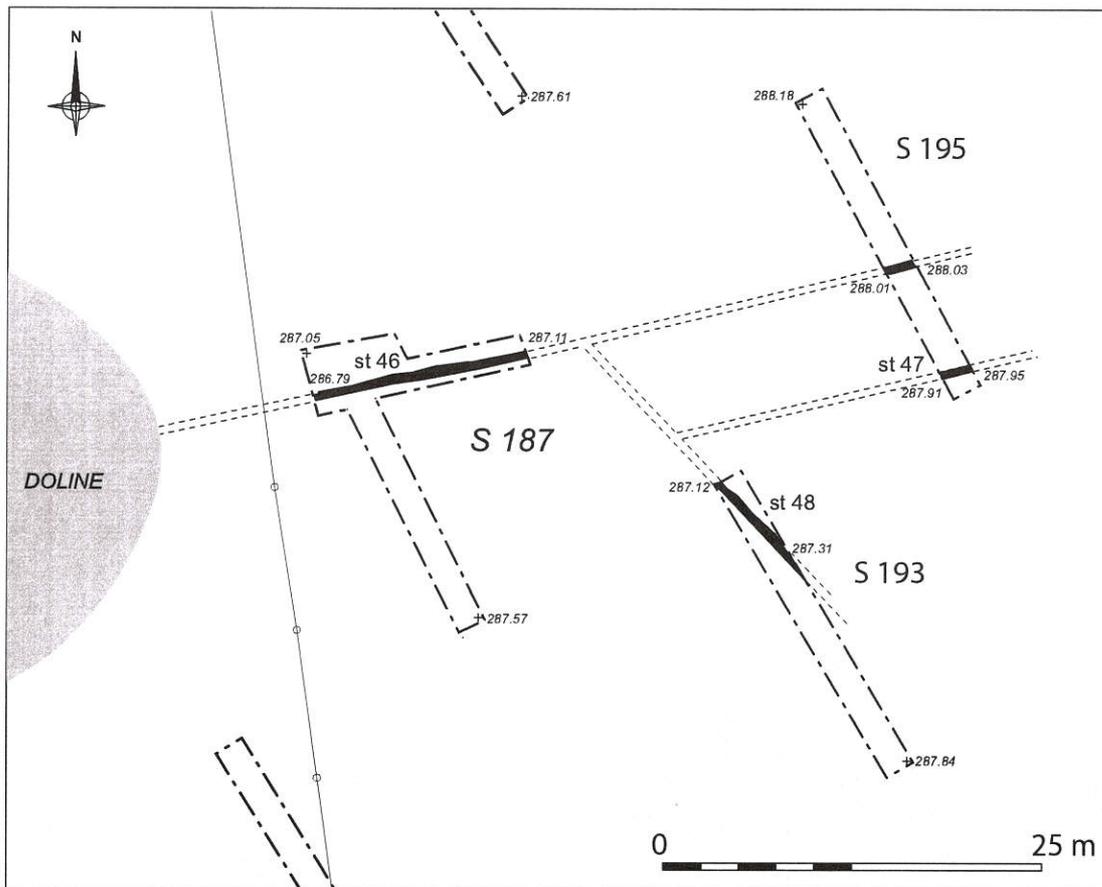


Fig. 25 : Plan des drains st 46, 47 et 48.

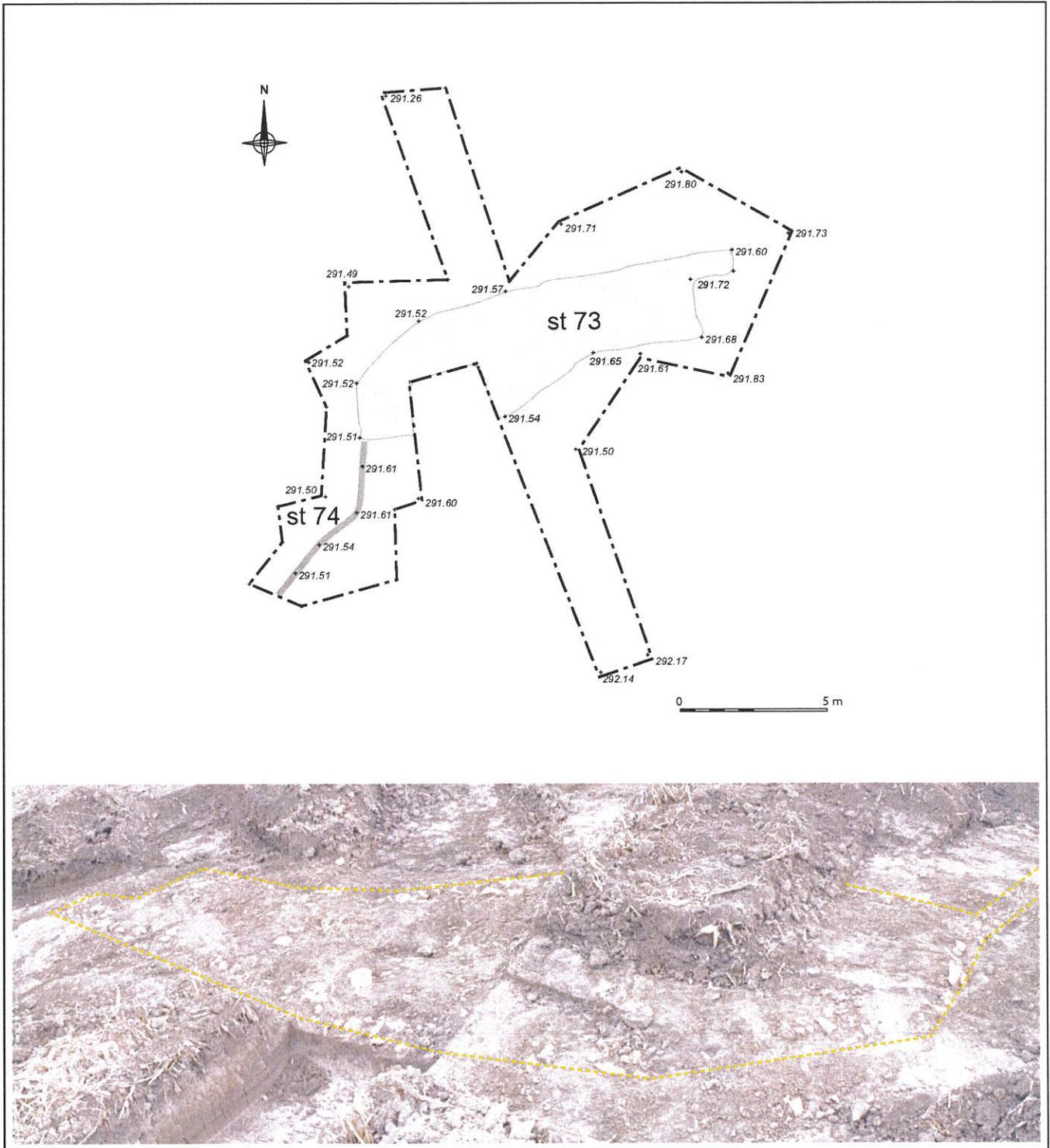
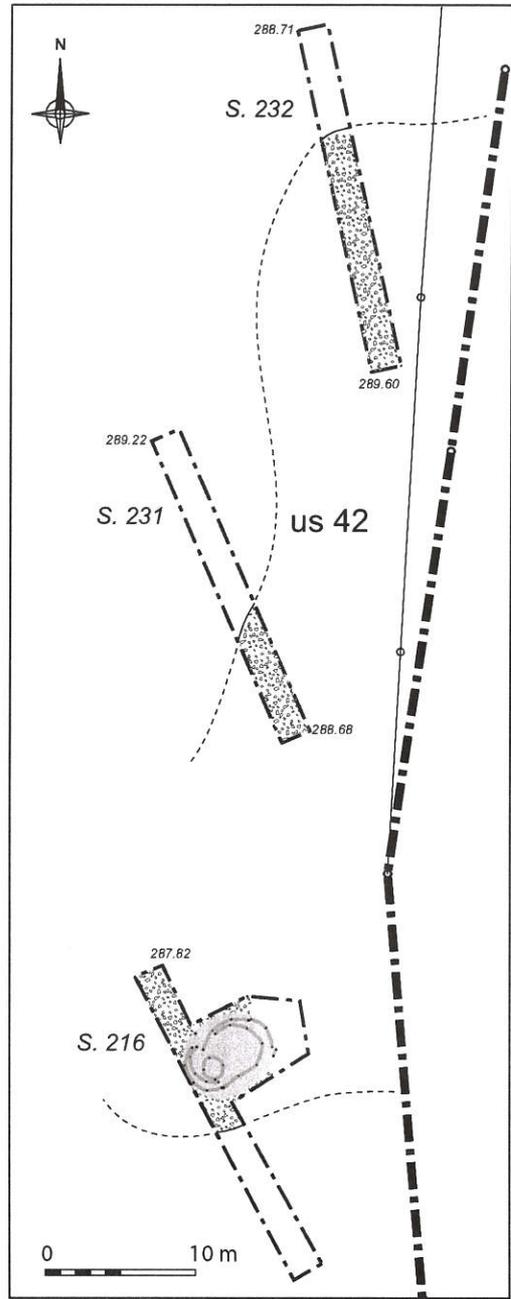
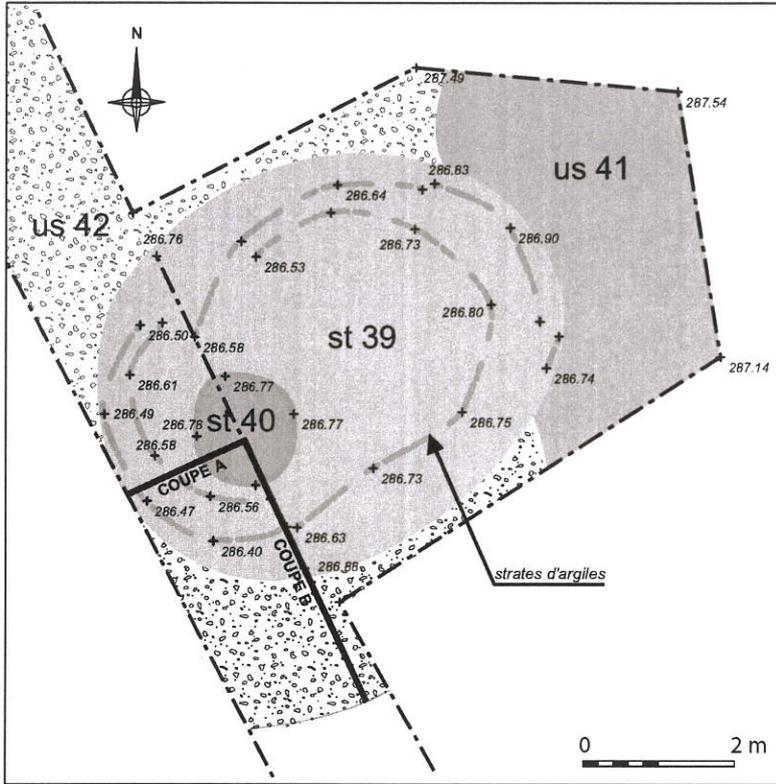


Fig. 26 : Plan du sondage 263 et vue de st 73 et 74 depuis le nord.



- 1 : limon brun foncé, avec fines strates d'argile sableuse.
- 2 : limon brun moyen.
- 3 : argile limoneuse brune claire.
- 4 : limon brun clair.
- 5 : cailloutis calcaire blanc dans une matrice de limon brun moyen (us 42).
- 6 : limon brun moyen, un peu argileux, quelques pierres.
- 7 : argile orangé (T.N.).
- 8 : limon cendreuse gris-brun (st 40).
- 9 : limon argilo-sableux beige jaunâtre (naturel ?).
- 10 : cailloutis en grande densité dans argile jaune (T.N.).

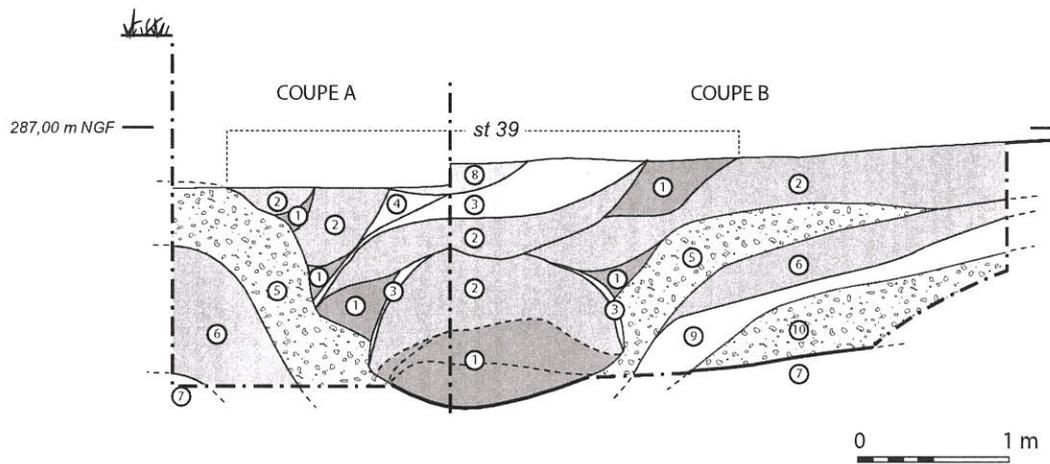


Fig. 27 : plan et coupe de st 39.



Fig.28 : Vue de la fosse st 39 depuis le sud.

3. CONCLUSION

Le diagnostic n'a pas révélé une occupation avérée du secteur pour les périodes protohistoriques et médiévales. Ce n'est qu'à partir du premier siècle de notre ère que les premières structures sont mises en place, avec l'installation d'un ensemble bâti dont les caractéristiques évoquent un petit sanctuaire rural doté de trois édifices (peut-être un édifice cultuel de type fanum, une « chapelle » annexe et un grand bâtiment secondaire) entourés d'un mur d'enceinte et desservi par un chemin empierré. L'hypothèse d'une autre interprétation n'est cependant pas à exclure, comme celle d'un ensemble funéraire avec mausolée.

L'occupation la plus importante du secteur reste cependant la période fin IIe / IIIe siècle après JC, avec en particulier la présence d'une petite nécropole à l'ouest de l'emprise, sans doute liée au « sanctuaire », et du mobilier de même époque retrouvé dans une autre zone apparemment dépourvue de structures associées.

¹ JOAN (L.), *Le Doubs et le Territoire de Belfort (25 et 90)*, C. A. G., Paris, 2003, p. 357.

² MOTTAZ (J.-C.), *Marchaux (Doubs), Site gallo-romain Lieu-dit « Gros sou »*, Rapport de prospection, SRA de Franche-Comté, Septembre 2000.

³ Prospections effectuées par C. CUPILLARD en 1989.

⁴ JOAN (L.), *Le Doubs et le Territoire de Belfort (25 et 90)*, C. A. G., Paris, 2003, p. 280.

4. Inventaire des structures et US

N°ST	N°US	Description	N°sondage
1		Petite fosse de forme ovale (135 x 60 cm) contenant une sépulture à incinération.	18
2		Annulé : sillon de labour	18
3		Annulé : sillon de labour	18
4		Petite zone rubéfiée (foyer ?) de forme circulaire (diam. 60 cm)	73
5		Chemin formé de cailloutis, pierres calcaires, fragments de tuiles dans matrice de limon marron (largeur 350 à 400 cm)	81, 91, 98
6		Structure linéaire empierrée (drain, chemin ?) d'au moins 80 cm de large	91
7		Empierrement linéaire (chemin ?), large de 320 à 350 cm, profond de 25 cm au maximum	98, 99, 116, 124, 126
8		Grande fosse de plan irrégulier allongé (larg. max. 350 cm), comblement limon gris-brun foncé, fragments de tuiles, charbon.	98, 99, 116
	9	Niveau mal défini, à 50-60 cm de profondeur, caractérisé par une surface d'épandage de mobilier céramique et quelques dalles calcaires sans organisation	146
10		Trou de poteau avec calages de pierres calcaires (diam. 35 cm)	147
	11	Niveau limoneux sur l'empierrement st 33 descendant dans la fosse st 12, et constituant l'un des complements de celle-ci.	117
12		Très grande fosse de plan irrégulier allongé, profonde de près de 100 cm, à fond plat (largeur plus de 400 cm).	117, 123
13		Empierrement installé sur l'extrémité de st 12 (chemin ?)	123
14		Massif maçonné (112 x 120), en opus vittatum lié au mortier de chaux, conservé sur 3 assises, et installé contre st 54	99
15		Mur nord du bâtiment 1 : opus vittatum, deux assises conservées liées au mortier de chaux, largeur 84 cm	99
16		Mur est du bâtiment 1 : conservé en fondation (radier de blocs et éclats calcaires, largeur environ 90 cm)	99
17		Mur sud du bâtiment 1 : mal conservé, seul l'angle sud-ouest de la première assise subsiste (largeur 85 cm)	99
18		Massif maçonné (113 x 125), identique à st 14, en opus vittatum lié au mortier de chaux, conservé sur 1 assise, et installé contre st 54.	99

19	Zone d'effondrement, encore en connexion, du parement de la façade ouest du bâtiment 1 (équivalent us 60)	99
20	Sol du bâtiment 1 : mortier terreux sur radier de blocs calcaires posés en hérisson	99
21	Long mur est-ouest, 1 assise subsistante (réglage) large de 135 cm.	99, 116, 124
22	Blocage de fondation (largeur environ 90 cm) d'un mur, peut-être équivalent à st 21.	126, 132
23	Empierrement, peut-être équivalent à st 7	126
24	Mur nord du bâtiment 3 : 3 assises dont une de réglage conservées. Opus vittatum de moellons calcaires liés au mortier de chaux, largeur 60 cm.	126
25	Mur est du bâtiment 3 : 3 assises dont deux de réglage conservées. Opus vittatum de moellons calcaires liés au mortier de chaux, largeur 70 cm.	126
26	Mur sud du bâtiment 3 : conservé en fondation (largeur 95 cm)	126, 132
27	Mur est du bâtiment 3 : 1 assises de réglage conservée. Opus vittatum de moellons calcaires liés au mortier de chaux, largeur 80 cm.	132
28	Mur de refend nord-sud dans le bâtiment 3 : 2 assises dont une de réglage conservées. Opus vittatum de moellons calcaires liés au mortier de chaux, largeur 63 cm. Enduit sur le parement ouest.	126
29	Massif constitué d'un radier d'éclats calcaires, limité sur 3 côtés par les murs st 27, 66 et 67, et au sud par un parement de moellons conservé sur une assise : banquette ? (largeur 113 cm)	132
30	Alignement de quelques moellons au sud de st 29, formant une structure indéterminée	132
31	Long mur nord-sud, 1 assise subsistante (réglage) large de 130 cm.	298
32	Long mur est-ouest, 1 assise subsistante (réglage) largeur indéterminée (manque le parement sud).	117
33	Empierrement linéaire (chemin ?), de largeur irrégulière, longeant le mur st 32 et « plongeant » dans la fosse st 12. Peut-être équivalent à st 7. Présence possible d'ornières (ou d'un caniveau ?).	117
34	Mur ouest du bâtiment 2 : seule subsiste la fondation de petites pierres calcaires (largeur 50 cm)	100
35	Mur nord du bâtiment 2 : une assise conservée (réglage ?), large de 63 cm, en moellons posés à sec.	100
36	Mur est du bâtiment 2 : une assise conservée (réglage ?), large de 63 cm, en moellons posés à sec.	100
37	Mur sud du bâtiment 2 : seule subsiste la fondation de petites pierres calcaires (largeur 55 cm)	100
38	Annulé : terrier de blaireau	249
39	Grande et profonde fosse ovale (400 x 550 cm), à remplissages successifs. Structure moderne liée au stockage d'eau.	216

40		Petite fosse cendreuse circulaire (diam. 120 cm) dans st 39	216
	41	Zone de limon brun foncé charbonneux jouxtant st 39 au nord-est	216
	42	Couche plane de cailloutis calcaires, de pente légère remontant vers le nord (formation naturelle ?)	216, 231, 232
43		Annulé : terrier de blaireau	233
44		Pierrier moderne grossièrement circulaire(250 x 300 cm)	223
45		Grande fosse (au moins 600 cm de largeur) de nature indéterminée, comblement limon brun-clair, quelques charbons de bois.	237
46		Drain en plaquettes calcaires (largeur environ 30 cm)	187
47		Drain en plaquettes calcaires (largeur environ 30 cm)	195
48		Drain en plaquettes calcaires (largeur environ 30 cm)	193
	49	Remblai de démolition du bâtiment 1 : limon brun, tuiles, moellons, céramique	99
50		Empierrement grossièrement circulaire (350 x 400 cm), légèrement « bombé », composé de blocs calcaires non taillés, de fragments de tuiles et céramiques (pierrier antique ?)	146
	51	Sol sableux brun clair, chargé par endroits de petites plaquettes calcaires (construction ?), le long du mur nord du bâtiment 1. Fragments de tuiles, céramiques.	99
	52	Zone d'épandage de mobilier au sud du bâtiment 1 et dans le secteur du trou de poteau st 56	99
	53	Sol à l'angle ouest du bâtiment 1 : limon argileux, nodules de mortier et concentration de charbons de bois devant st 18.	99
54		Mur ouest du bâtiment 1 : opus vittatum, trois assises conservées liées au mortier de chaux, largeur 83 cm	99
55		Fosse circulaire (diamètre 60 cm), contours mal définis au sud, remplissage limon brun clair, quelques charbons (chablis ?)	293
56		Trou de poteau (?), diamètre 30 cm, avec calage de blocs calcaires	99
	57	Niveau de limon brun autour du bâtiment 2	100
	58	Equivalent de us 57, mais à l'intérieur du bâtiment 2	100
	59	Zone de limon brun foncé, peu épaisse (10 cm), grossièrement circulaire, au centre du bâtiment 2	100
	60	équivalent us 19	99

61		Ligne est-ouest de pierres calcaires, large d'environ 30 cm : drain ?	295
	62	Sol du bâtiment 3 (secteur est), zone charbonneuse	132
63		Fosse de plan irrégulier (130 x 150), comblement limon brun clair, quelques charbons (chablis ?)	296
	64	Couche d'abandon / démolition du bâtiment 3 (secteur st 30 et st 29)	132
	65	Sol de limon brun sableux avec nodules de chaux et tuileau à l'angle de st 24 et st 28	126
66		Mur nord-sud bordant l'est de l'ouverture nord du bâtiment 3	132
67		Mur nord du bâtiment 3, dans le prolongement est du mur st 24	132
68		Sépulture dont les limites, bouleversées par le passage de la charrue, sont difficilement repérables. Seuls des tessons d'au moins deux céramiques, et un crâne partiellement conservé, marquent l'emplacement de cette tombe	18
69		Fosse oblongue (70 x 210 cm), remplissage supérieur de limon brun avec quelques charbons et tessons de céramique, comblement inférieur de limon très charbonneux :	18
70		Fosse grossièrement circulaire (diamètre maxi 85 cm), remplissage limon brun légèrement charbonneux, tessons de céramique : sépulture à incinération	18
71		Fosse aux bords faiblement discernables (environ 130 x 200 cm), remplissage de limon brun avec quelques charbons et tessons de céramique : sépulture à incinération ou inhumation	18
72		Mur nord-sud bordant l'ouest de l'ouverture nord du bâtiment 3	132
73		Empierrement (dalles et cailloux calcaires) à plan « facetté » : empierrement d'un chemin au passage d'une doline.	263
74		Drain (larg. 30 cm) semblable à st 46-47-48, lié au drainage de st 73	263
75		Pierrier moderne grossièrement circulaire (diam. environ 4 m)	223

5. Inventaire du mobilier céramique (par Sylviane Humbert).

Phase Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
GR	S018	St1	Com. claire fine	Cruche ind.	Régionale	Stockage/table					1	1
GR	S018	St1	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				1			1
GR	S018	St1	Sigillée Centre/Est	Bol Drag. 33	Gaule du Centre/Est	Table		1	1	1		3
GR	S018	St1	Revêtement argileux	Coupe hémisphérique	Indéterminée	Table		1				1
P	S026		Non tournée	Indéterminé	Indéterminée				3			3
P	S027	-1m	Non tournée	Indéterminé	Indéterminée				3			3
P	S037	-1m	Non tournée	Ind. à panse cannelée	Indéterminée				1			1
P	S039	-80	Non tournée	Indéterminé	Indéterminée				2			2
TF	S042	-75	Non tournée	Indéterminé	Indéterminée				3			3
TF	S042	-75	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				1			1
TF	S042	-75	Com. sombre	Indéterminé	Régionale				1			1
TF	S042	-1m	Com. sombre	Indéterminé	Régionale				1			1
TF	S042	-1m	Non tournée/Micacée	Pot lèvre moulurée	Gaule du Centre	Stockage/cuisson		1				1
P	S061	-80	Non tournée	Indéterminé	Indéterminée				1			1
P	S061	-80	Sombre fine	Indéterminé	Indéterminée				2	1		3
Ind.	S065		Non tournée	Pot lèvre déversée	Régionale	Stockage/cuisson		1				1
HMA	S077		Post cuisson oxydante	Olla ind.	Régionale	Stockage/cuisson				1		1
HMA	S077		Post cuisson réductrice	Indéterminé	Régionale				1			1
HMA	S077		Non tournée	Indéterminé	Régionale				3			3
GR	S084		Com. sombre fine	Indéterminé	Régionale				1			1
GR	S091	St. 5	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				1	1		2
GR	S091	St. 5	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				3			3
GR	S091	St. 5	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte/couvercle	Régionale	Stockage/cuisson		2	5			7
GR	S099	St14	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				2			2
GR	S099	51	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				2			2
GR	S099	60	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				4			4
GR	S099	49	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				3			3
GR	S099	49B	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				2	1		3
GR	S099	49A	Com. sombre à gros dégraissant	Pot déversé	Régionale	Stockage/cuisson		1	3			4
GR	S099	52	Sigillée Sud	Assiette Drag. 18a	Gaule du Sud	Table		2	1	1		4
GR	S099	52	Sigillée Centre	Indéterminé	Gaule du Centre	Table			5	2		7

Phase	Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
GR	S099	52	Amphore	Dressel I	Italie	Transport vin			1			1	1
GR	S099	52	Com. sombre	Indéterminé	Régionale				2			2	2
GR	S099	52	Com. claire fine	Cruche moulurée	Régionale	Stockage/table	à partir de Claude	1	2			1	4
GR	S099	52	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				122	3		3	125
GR	S099	52	Com. claire fine	Cruche ind	Régionale	Stockage/table					3	3	3
GR	S099	52	Com. claire fine	Pot Halt 62	Régionale	Stockage		1				1	1
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Couvercle	Régionale	Stockage/cuisson		1				1	1
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte	Régionale	Préparation	1er s.	1				1	1
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Pot grand modèle	Régionale	Stockage/cuisson	1er s.	7				7	7
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Pot petit modèle	Régionale	Stockage/cuisson	1er s.	10				10	10
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Pot ind	Régionale	Stockage/cuisson		3				3	3
GR	S099	52	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				287	14		301	301
GR	S100	S36	Non tournée	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		2			2	2
GR	S100	S36	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	1
GR	S117	11	Métallescente	Gobelet ind.	Gaule du Centre/Est	Table	fin Ile/IVe s.	2	1			3	3
GR	S117	11	Sigillée Centre	Indéterminé	Gaule du Centre		fin Ile/IIIe s.	1	1			2	2
GR	S117	11	Sigillée Centre	Plat 045	Gaule du Centre	Table	fin Ile/IIIe s.	1				1	1
GR	S117	11	Amphore	Dressel 20	Bétique	Transport huile			3			3	3
GR	S117	11	Amphore	Gauloise 3/5	Gaule du Sud	Transport vin			1			1	1
GR	S117	11	Com. claire fine	Pot Halt 62	Régionale	Stockage		1				1	1
GR	S117	11	Com. claire fine	Cruche 2C	Régionale	Stockage/table	Ile/IIIe s.	1				1	1
GR	S117	11	Com. claire fine	Cruche ind	Régionale	Stockage/table					2	2	2
GR	S117	11	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				20	4		24	24
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Pot déversé	Régionale	Stockage/cuisson	fin Ile/IIIe s.	1	3			4	4
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Couvercle	Régionale	Stockage/cuisson		4	16	1		21	21
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte moulurée	Régionale	Préparation		1				1	1
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Pot déversé	Régionale	Stockage/cuisson		1				1	1
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Pot à anse panier	Régionale	Stockage/cuisson		3	4			1	8
GR	S117	11	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				45	3		48	48
GR	S132	S31	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	1
GR	S132	S31	Com. sombre à gros dégraissant	Pot	Régionale	Cuisson	GR Ind.	1				1	1
GR	S132	S31	Com. sombre à gros dégraissant	Écuelle bord rentrant	Régionale	Cuisson/table	GR Ind.	1				1	1
GR	S132	S31	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		12			12	12
GR	S146	9	Engobe micacé	Marmite	Régionale	Cuisson	Ile/IVe s.	1				1	1

Phase	Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
GR	S146	9	Engobe micacé	Indéterminé	Régionale		Ile/IVe s.		2	1		3	
GR	S146	9	Revêtement argileux	Plat	Indéterminée	Cuisson/table	Ile/IVe s.	1				1	
GR	S146	9	Amphore	Dressel 20	Bétique	Transport huile			1			1	
GR	S146	9	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte bord rentrant	Régionale	Préparation		3				3	
GR	S146	9	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte bord rentrant	Régionale	Préparation		5				5	
GR	S146	9	Com. sombre à gros dégraissant	Couvercle	Régionale	Stockage/cuisson		2				2	
GR	S146	9	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				45	1		46	
GR	S146	9	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				13	1		14	
GR	S146	50	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte bord rentrant	Régionale	Préparation	Ile/IVe s.	1				1	
GR	S146	50	Com. sombre à gros dégraissant	Jatte bord rentrant	Régionale	Préparation		3				3	
GR	S146	50	Com. sombre à gros dégraissant	Pot déversé	Régionale	Stockage/cuisson		1				1	
GR	S146	50	Com. sombre à gros dégraissant	Indéterminé	Régionale				57	2		59	
GR	S146	50	Engobe micacé	Marmite	Régionale	Cuisson	Ile/IVe s.	1	1			2	
GR	S146	50	Com. sombre fine	Indéterminé	Régionale				1			1	
GR	S146	50	Com. claire	Mortier	Régionale	Préparation				1		1	
GR	S146	50	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale				31	2		33	
GR	S146	50	Com. claire fine	Cruche ind.	Régionale	Stockage/table					3	3	
GR	S149	9(?)	Non tournée	Indéterminé	Régionale		GR ind.		4	1		5	
Ind.	S171		Non tournée	Indéterminé	Régionale		Ind.		1			1	
P	S178		Non tournée	Indéterminé	Indéterminée		Proto		2			2	
P	S216		Non tournée	Indéterminé	Indéterminée		Proto		1			1	
P	S216	42	Non tournée	Indéterminé	Indéterminée		Proto		2			2	
GR	S263		Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR ind.		1			1	
M	S128		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		1			1	
								Total	66	744	45	10	865

6. ETUDE DU MOBILIER CERAMIQUE (par Sylviane Humbert, fig. 29, 30 et 31).

Le diagnostic a permis de recueillir 865 fragments de céramiques répartis dans 21 sondages. Quatre périodes sont représentées.

5.1. Période moderne :

Le site a livré un seul fragment de céramique à glaçure d'époque moderne, il provient de la structure 28 sondage 126/132.

5.2. Période du haut Moyen Âge :

Le sondage 77 a livré cinq fragments de céramiques : trois panses de poterie non tournée, une panse à pâte grise et un fond de céramique à post-cuisson oxydante appartenant sans doute à une *olla*. Ce type de vase se rencontre du Ve au VIIIe siècle en Franche-Comté, Bourgogne, Suisse et région Rhône-Alpes (Boucharlat 2001,70).

5.3. Période protohistorique :

Seize petits fragments de panse et un fond de céramiques non tournées à pâte grossière ou plus fine appartiennent à la période protohistorique (Hallstatt ou Tène). Ils sont répartis dans sept sondages : 26, 27, 37, 39, 61, 178 et 216.

5.4. Période indéterminée :

Les sondages 65 et 171 ont livré un fragment de panse et un bord de céramique non tournée à pâte grossière de datation indéterminée.

5.5. Période gallo-romaine :

C'est la mieux représentée avec 839 tessons.

5.5.1. Période gallo-romaine indéterminée

Les sondages 84, 100, 149 et 263 ont livré très peu de mobilier, pour chaque sondage : un ou deux fragments de panse de céramique commune gallo-romaine de datation indéterminée. Le sondage 132 (St 31) compte 15 fragments dont une écuelle à bord rentrant (n° 1) mais aucun élément datant.

5.5.2. Période gallo-romaine précoce

Sondage 42

Le sondage 42 compte sept fragments de céramiques parmi lesquels on distingue : un fragment de panse en commune claire, deux fragments de panse en commune sombre, trois fragments de panse de poterie non tournée et un petit fragment de bord de pot à lèvre moulurée en céramique non tournée micacée de type Besançon. Ces vases qui sont fabriqués dans la Gaule du centre dès la Tène finale perdurent dans les premières décennies de notre ère.

Sondage 91

La structure 5 compte douze fragments de céramiques parmi lesquels on distingue : un fond à pied annulaire et un fragment de panse en commune claire fine et dix fragments de panse de commune sombre à gros dégraissant dont un bord de jatte (n° 2). Ces éléments se rencontrent à partir du premier siècle de notre ère.

5.5.3. Période gallo-romaine IIe à IVe siècle.

Sondage 99

La structure 14 compte deux fragments de panse de commune sombre à gros dégraissant.

L'us 49 compte dix fragments de panse de commune sombre à gros dégraissant dont un bord de pot à lèvre déversée (n° 3).

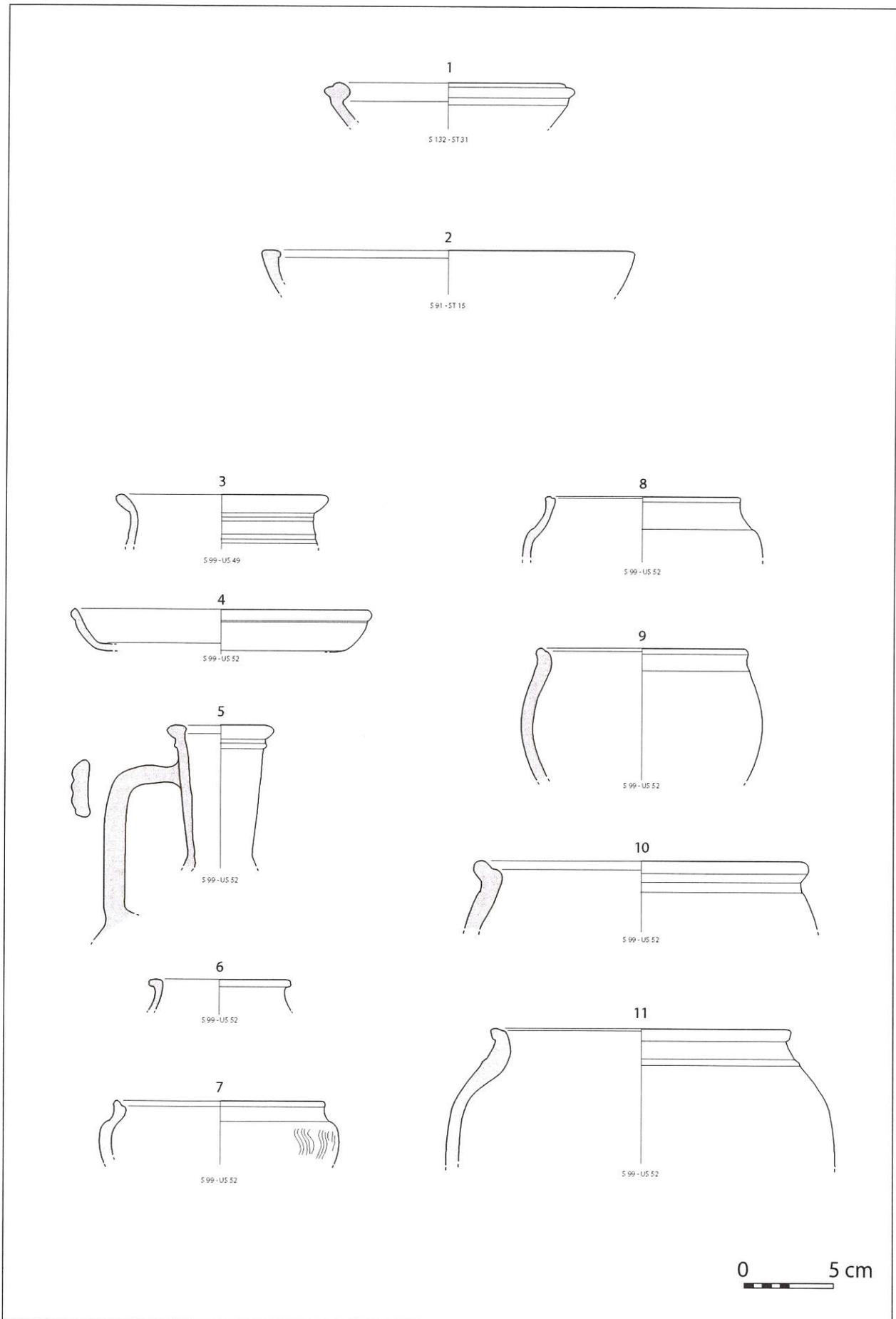


Fig. 29 : Planche céramique 1.

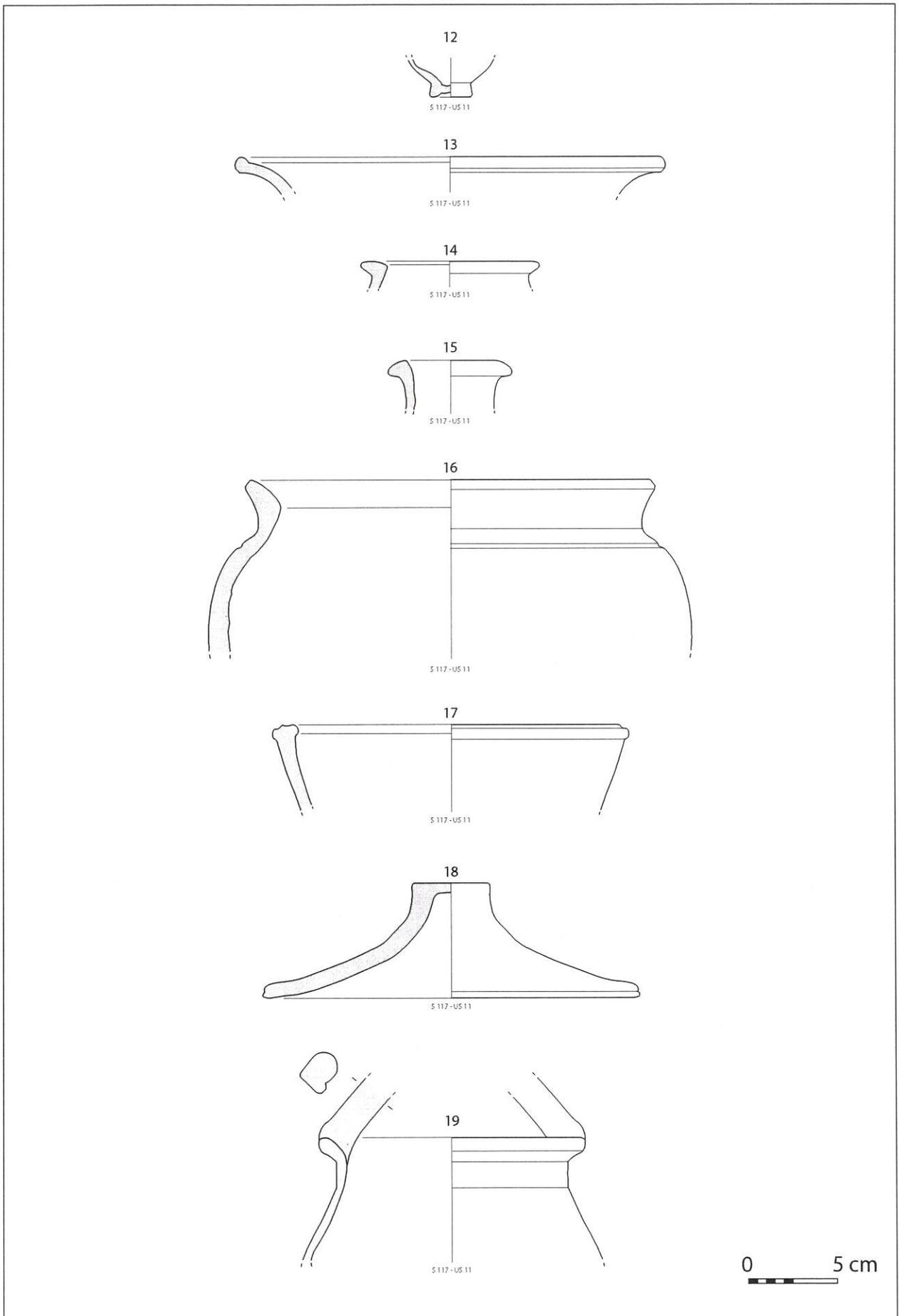


Fig.30 :Planche céramique 2.

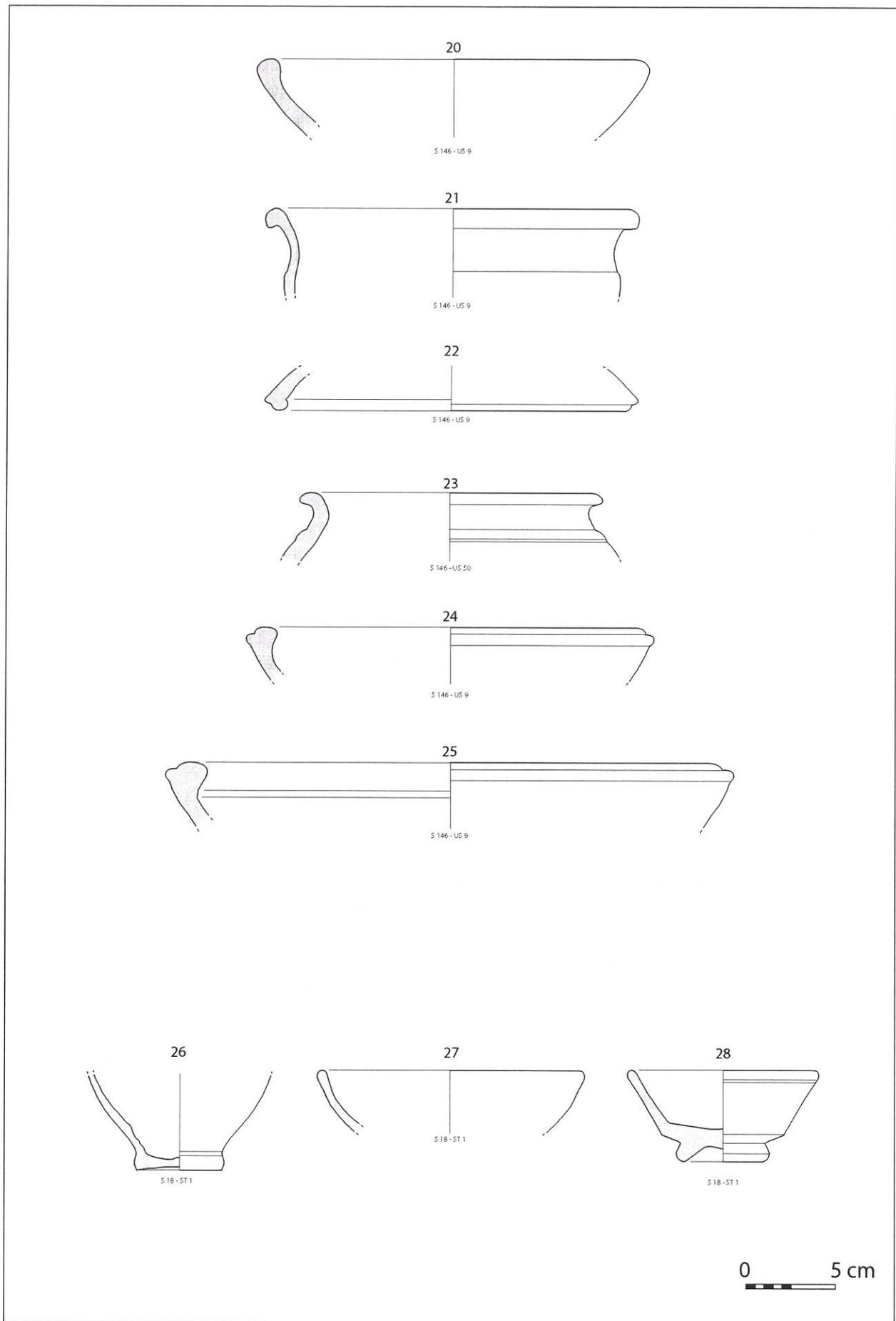


Fig.31 :Planche céramique 3.

Us 51 compte deux fragments de panse de commune claire fine.

Us 60 compte quatre fragments de panse de commune claire fine.

L'us 52 comble un dépotoir au sud du bâtiment 1, elle compte 470 tessons appartenant à 5 catégories de céramiques au sein desquelles on trouve : un fragment usé d'amphore à vin italique, deux panses de commune sombre fine, une assiette Drag. 18a en sigillée de la Gaule du Sud (n° 4), un fond en sigillée de la Gaule du Centre, 133 fragments de céramique commune claire dont un pot de type Haltern 62 (n° 6) et une cruche à lèvres moulurée (n° 5), 323 fragments de céramique commune sombre à gros dégraissant comprenant couvercle, jatte à bord mouluré et une série de pots à bord rentrant (n° 7 à 11).

Le comblement 52 est le seul à fournir des éléments de datation pour le sondage 99. Hormis le fond en sigillée de la Gaule du centre, phase 7, qui date de la fin du IIe et du début du IIIe siècle (Bet 2000, 463), la majorité des céramiques de ce remplissage peut être datée du Ier siècle. Les pots globulaires à bord rentrant existent dans les contextes claudiens et flaviens à Besançon (Humbert à paraître). Le Drag. 18a est daté des années 15/60 (Vernhet 1993, 572), la cruche à lèvres moulurée se rencontre dans les contextes claudiens régionaux (Jeannin 1974, 433).

Sondage 117

L'us 11, comblement de la structure 12 a livré 121 tessons appartenant à cinq catégories de céramique au sein desquelles on trouve : un fragment d'amphore à vin gauloise G3/5, trois panses d'amphore à huile de Bétique, trois fragments de fond de gobelet métallescent (n° 12), trois panses et un bord de plat type 045 en sigillée de la Gaule du Centre (n° 13), 28 fragments de céramique commune claire dont un pot de type Haltern 62 (n° 14) et une cruche de type 2C (n° 15), 83 fragments de céramique commune sombre à gros dégraissant comprenant couvercle (n° 18), jatte à bord mouluré (n° 17), pots à bord déversé (n° 16) et un pot à anse de panier (n° 19).

Les gobelets métallescents circulent de la fin du IIe au IVe siècle. Les cruches de type 2C sont datées des IIe et IIIe siècles à Besançon ou Mandeure. Le plat de type 045 est produit à Lezoux durant la phase 7 datée de la fin du IIe et du IIIe siècle..

Le pot à anse de panier n'as pas de parallèle connu à ce jour pour l'Antiquité dans la région. En revanche il existe au Moyen Âge en Alsace (Châtelet 2002, 592) ou en Bourgogne à Sevrey (Simonin, Delor 2004, 79).

Sondage 146

Des collages entre les tessons des deux unités stratigraphiques 9 et 50 montrent qu'elles sont contemporaines. L'ensemble compte 182 fragments appartenant à six catégories de céramique parmi lesquels on observe : une panse d'amphore à huile de Bétique, un bord de plat à revêtement argileux (n° 20), six fragments de céramique à engobe micacé dont deux bords de marmite carénée (n° 21), un fond de mortier, 50 fragments de commune claire fine, une panse de commune sombre fine et 120 fragments de céramique à gros dégraissant comprenant couvercle (n° 22), jatte à bord rentrant (n° 24, 25) et pots à bord déversé (n° 23). Les plats à revêtement argileux et les marmites carénées à engobe micacé sont fabriqués en Franche-Comté à la fin du IIe et au IIIe siècle. Les jattes à bord en gros bourrelet en commune sombre à gros dégraissant, sont caractéristiques des contextes du IIIe siècle comparable à celui du comblement de la cave de la villa de Chassey-lès-Montbozon (Humbert 1997, 213).

Sondage 18

Structure à incinération n°1, le comblement compte six fragments de céramique : un fond de cruche qui a pu être utilisé en urne cinéraire (n° 26), un fragment de panse en commune sombre à gros dégraissant, un bord de coupe hémisphérique de type Portout 10 (Pernon 1990, 114) ou Lamb. 3/8 ou 33 en céramique à revêtement argileux (n° 27), ce tesson est calciné, la pâte est fine de couleur rose et gris, il subsiste quelques rares traces d'engobe noir. A ceci s'ajoutent trois fragments de bol Drag. 33 à pâte de couleur orangée très légèrement micacée dont l'engobe a complètement disparu (n° 28). Le fragment de coupe à revêtement argileux est très abîmé par la calcination, son attribution aux productions de la vallée du Rhône reste

hypothétique. La fourchette chronologique proposée pour cette structure est assez large : 150/450. Les quelques céramiques récoltées lors de ce diagnostic témoignent en faveur d'une occupation importante du site à la fin du IIe et au IIIe siècle. En revanche le début de l'installation qui semble se situer au Ier siècle reste à démontrer et à préciser, ainsi que la fin de l'occupation.

Bibliographie

Bet 2000 : BET (P.), DELOR (A.).- La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la gaule centrale du Haut Empire. Actes du Congrès de Libourne, 16-19 mai 2000 *S.F.E.C.A.G.*, 2000, p. 461-484.

Châtelet 2002 : CHÂTELET (M.).- *La céramique du haut Moyen Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade), typologie, chronologie, technologie, économie et culture.* 2002, Montagnac, 608 p.

Faure Boucharlat 2001 : FAURE BOUCHARLAT (E.).- Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné), d'après les données archéologiques. *Dara 21*, Lyon 2001, 432 p. 263 ill.

Humbert 1997 : HUMBERT (S.).- La céramique. Dans : Chassez-lès-Montbozon, un établissement rural gallo-romain. Sous la dir. de G. Barbet et P. Gandel, *A.L.U.B.* Paris 1997, p. 207-232.

Jeannin 1974 : JEANNIN (Y.).- Contribution à une typologie de la céramique commune de Mandeuze : les récipients fermés en terre fine blanche. *RAE*, 25, 1974, p. 431-452

Pernon 1990 : PERNON (J. et C.).- Les potiers de Portout : productions, activités et cadre de vie d'un atelier au Ve s. ap. J. C. en Savoie. *RAN*, 20° supplément, 1990. 220 p.

Simonin, Delor 2004 : SIMONIN (O.) DELOR (A.).- Sevrey (71)-Les Tupiniers, rapport final d'opération, Inrap, Direction Interrégionale Grand Est Sud, 2004.

Vernhet, Passelac 1993 : VERNHET (A.), PASSELAC (M.).- Céramique sigillée sud gauloise. *Lattara 6*, 1993, p. 569-580.

7. Inventaire du mobilier non-céramique.

N°sd	N°us/st	Os	Métal	autres	Informations complémentaires	
18	1	5 micro-frag. D'os brûlé	1 micro-frag. de tige de bronze (diam. 1,5 mm)			
42			1 loupe de forge		Trouvé à 75 cm de prof.	
91	5		1 patte métallique			
94				1 frag. de meule	Voir notice	
99	14		1 scorie			
	15		1 clou érodé			
	18			1 petit frag. d'enduit peint	Filet rouge (larg. 5 mm) sur fond blanc	
	49			1 monnaie (illisible), diam. : 30 mm, épais. : 2 mm	----- -----	Monnaie trouvée à l'angle N-O du bâtiment 1
				1 fragment de plaquette de plomb avec 2 perforations : une circulaire (diam. 4 mm), une quadrangulaire (larg. 5 mm)	----- -----	Plaquette trouvée le long du parement intérieur de st 54
	52	2 esquilles d'os et 2 dents	3 clous à tête plate et tige de section carrée, 1 tige de section carré (clou ?), 2 micro-fragments de bronze	2 fragments de dalles en calcaire (épais. 37 à 47 mm)	Dalles trouvées en décapage au Nord du bâtiment 1	
60		1 clou à tête plate et tige de section carrée				
100	57		1 clou à tête plate et tige de section carrée			
	58		1 tige de section ronde, extrémité aplatie (spatule ?)			

117			1 scorie		
	11		1 loupe de forge		
126 / 132	24		2 clous à tête plate et tige de section carrée		
	64		6 clous à tête plate et tige de section carrée		
	65			1 petit frag. d'enduit peint (fond blanc)	Provient du parement ouest du mur st 28
146	9		1 petite plaquette en fer (3 x 3,5 cm)		
	50		1 clou érodé		
178			1 clou érodé		
216	42		1 objet érodé en fer non identifié	1 petite lame de silex 1 petite lame de silex (2 x 1,5 cm)	la petite lame est prise dans la gangue de rouille de l'objet en fer
231	42		1 ressort avec départ d'arc de fibule (?)		Trouvé à 80 cm de prof.
259			1 objet érodé en fer non identifié (2 maillons de chaîne?)		Trouvé à 80 cm de prof.
298	31	1 frag. d'os			

8. Notice concernant un élément de matériel de mouture (par Luc Jaccottey)

1 fragment de grès, d'un poids total de 6.92 kilogrammes, provient du sondage 94.

Il s'agit d'un grès rose hétérogène relativement fin grossier. Il est composé de quartz feldspaths. Des alvéoles pluricentimétriques correspondent à l'emplacement de galets de quartz, dont certains sont encore visibles. La matrice siliceuse doit sa couleur rosée à la présence d'oxyde de fer. Ce type de grès provient des étages géologiques du Trias inférieur des Vosges (Buntsandstein). Le grès Vosgien est le matériau le plus présent dans les collections archéologiques du nord-est de la Franche-Comté. On le retrouve principalement dans la vallée du Doubs entre Mandeuire et Besançon, ainsi que dans la vallée de l'Ognon et la haute vallée de la Saône.

Bien que très incomplet, il conserve cependant une partie de la surface active, sur laquelle sont visibles des traces de piquetage similaires à celles observées sur d'autres meules antiques de la région. La concavité de la surface active correspond à celle d'un *catillus*, c'est-à-dire à la partie supérieure d'un moulin rotatif antique. Il n'est pas possible de faire d'autres observations typologiques à partir de cette pièce, ni de préciser s'il s'agit d'un moulin manuel ou d'un moulin entraîné par un autre type d'énergie (animale ou hydraulique).

9. Table des figures

- Fig. 1 : Plans de situation
Fig. 2 : Situation sur carte géologique
Fig. 3 : Plan général des sondages (C. Gaston, N. Saadi)
Fig. 4 : Plan général de la zone A (C. Gaston)
Fig. 5 : Plan du secteur des bâtiments 1 et 2 (C. Gaston)
Fig. 6 : Vue générale du bâtiment 1 depuis le nord-ouest (C. Gaston)
Fig. 7 : Vue de détail des massifs maçonnés st 14 et st 18 (C. Gaston)
Fig. 8 : Effondrement de façade us 60, vue depuis le nord (C. Gaston)
Fig. 9 : Vue générale du bâtiment 2 depuis le nord (C. Gaston)
Fig. 10 : Plan du secteur du bâtiment 3 (C. Gaston)
Fig. 11 : Vue de l'ouverture dans la façade nord du bâtiment 3 (C. Gaston)
Fig. 12 : Vue de la « banquette » st 29 depuis l'est (C. Gaston)
Fig. 13 : Vue de la liaison entre les murs st 24 et st 28 (C. Gaston)
Fig. 14 : Plan et coupe du mur d'enceinte sud st 21 (C. Gaston)
Fig. 15 : Vue du mur d'enceinte sud st 21 depuis l'ouest, et détail (C. Gaston)
Fig. 16 : Vue du mur d'enceinte est st 31 depuis le sud, et détail (C. Gaston)
Fig. 17 : Vue du mur d'enceinte nord st 32 depuis l'ouest, et détail de la petite dépression (C. Gaston)
Fig. 18 : Vue du chemin empierré st 5 depuis l'est (C. Gaston)
Fig. 19 : Vue de l'empierrement st 7 depuis l'est (C. Gaston)
Fig. 20 : Coupe et vues du sondage dans la fosse st 12 (C. Gaston)
Fig. 21 : Plan général de la zone B (C. Gaston)
Fig. 22 : Plan, coupe et vues de la sépulture st 1 (C. Gaston)
Fig. 23 : Vues des autres sépultures de la zone B (C. Gaston)
Fig. 24 : Plan et vues de la zone C (C. Gaston)
Fig. 25 : Plan des drains st 46, 47 et 48 (C. Gaston)
Fig. 26 : Plan du sondage 263 et vue de st 73 et 74 depuis le nord (C. Gaston)
Fig. 27 : Plan et coupe de st 39 (C. Gaston)
Fig. 28 : Vue de la fosse st 39 depuis le sud (C. Gaston)
Fig. 29 : Planche céramique 1 (C. Gaston, S. Humbert)
Fig. 30 : Planche céramique 2 (C. Gaston, S. Humbert)
Fig. 31 : Planche céramique 3 (C. Gaston, S. Humbert)

10. Inventaire de la documentation

10.1. Documentation graphique

- Dessin 1 : plan et coupe de st 1, 1/20^e, auteur C. Card.
Dessin 2 : coupes de st 12 et st 21, 1/50^e, auteur C. Gaston.
Dessin 3 : plan et coupe de st 39, 1/20^e, auteur C. Gaston.
Dessin 4 : plans de détail du bâtiment 3 et de st 21, 1/50^e, auteur C. Gaston.
Dessin 5 : plan des bâtiments 1 et 2, 1/50^e, auteur C. Gaston.
Dessin 6 : dessins de céramiques, échelle 1, auteur S. Humbert.
Dessin 7 : dessins de céramiques, échelle 1, auteur S. Humbert.
Dessin 8 : dessins de céramiques, échelle 1, auteur S. Humbert.
Dessin 9 : croquis points topos et épaisseurs de décapage, 1/200^e, auteur C. Gaston.
Dessin 10 : croquis points topos et épaisseurs de décapage, 1/200^e, auteur C. Gaston.
Dessin 11 : croquis points topos et épaisseurs de décapage, 1/200^e, auteur C. Gaston.

10.2. Documentation photographique

- | | |
|--|--------------------------------------|
| Cliché 1 : st 24 et 25 (C. Gaston). | Cliché 32 : bât 1 (C. Gaston). |
| Cliché 2 : st 24 et 28, us 65 (C. Gaston). | Cliché 33 : bât 1 (C. Gaston). |
| Cliché 3 : st 28, us 65 (C. Gaston). | Cliché 34 : bât 1 (C. Gaston). |
| Cliché 4 : st 66 et 72 (C. Gaston). | Cliché 35 : bât 1 (C. Gaston). |
| Cliché 5 : st 66 et 72 (C. Gaston). | Cliché 36 : bât 1 (C. Gaston). |
| Cliché 6 : st 66 et 72 (C. Gaston). | Cliché 37 : st 73 (C. Gaston). |
| Cliché 7 : st 27, 29, 30, 66 et 67 (C. Gaston). | Cliché 38 : st 73 (C. Gaston). |
| Cliché 8 : st 1 (C. Gaston). | Cliché 39 : st 73 (C. Gaston). |
| Cliché 9 : st 30 (C. Gaston). | Cliché 40 : st 73 (C. Gaston). |
| Cliché 10 : st 27 (C. Gaston). | Cliché 41 : st 73 et 74 (C. Gaston). |
| Cliché 11 : st 31 (C. Gaston). | Cliché 42 : st 73 (C. Gaston). |
| Cliché 12 : st 31 (C. Gaston). | Cliché 43 : st 75 (C. Gaston). |
| Cliché 13 : st 7 (C. Gaston). | Cliché 44 : st 56 (C. Gaston). |
| Cliché 14 : st 21 (C. Gaston). | Cliché 45 : st 50 (C. Gaston). |
| Cliché 15 : st 21 (C. Gaston). | Cliché 46 : st 10 (C. Gaston). |
| Cliché 16 : st 21 (C. Gaston). | Cliché 47 : us 51 (C. Gaston). |
| Cliché 17 : st 5 (C. Gaston). | Cliché 48 : us 51 (C. Gaston). |
| Cliché 18 : st 32 (C. Gaston). | Cliché 49 : st 14 (C. Gaston). |
| Cliché 19 : st 33 (C. Gaston). | Cliché 50 : st 18 (C. Gaston). |
| Cliché 20 : st 69 (C. Gaston). | Cliché 51 : us 53 (C. Gaston). |
| Cliché 21 : st 70 (C. Gaston). | Cliché 52 : st 50 (C. Gaston). |
| Cliché 22 : st 71 (C. Gaston). | Cliché 53 : st 50 (C. Gaston). |
| Cliché 23 : st 1 (C. Gaston). | Cliché 54 : bât 2 (C. Gaston). |
| Cliché 24 : st 68 (C. Gaston). | Cliché 55 : bât 2 (C. Gaston). |
| Cliché 25 : st 68 (C. Gaston). | Cliché 56 : bât 2 (C. Gaston). |
| Cliché 26 : st 12 (C. Gaston). | Cliché 57 : us 60 (C. Gaston). |
| Cliché 27 : st 12 (C. Gaston). | Cliché 58 : st 39 (C. Gaston). |
| Cliché 28 : st 24, 27, 29, 66 et 67 (C. Gaston). | Cliché 59 : st 39 et 40 (C. Gaston). |
| Cliché 29 : st 1 (C. Gaston). | |
| Cliché 30 : st 1 (C. Gaston). | |
| Cliché 31 : bât 1 (C. Gaston). | |